

Plan de prévention et de gestion des déchets de La Réunion

Filières « Emballages Ménagers » et « Papiers Graphiques »



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Sommaire

01

**Etat des lieux
en hexagone**

02

**Etat des lieux à
la Réunion**

03

Plan d'actions

04

**Echéancier
prévisionnel de
mise en œuvre**

05

**Les indicateurs
et projection
des tonnages à
2025**

01



Etat des lieux en hexagone

Les grandes étapes-clés de la collecte sélective

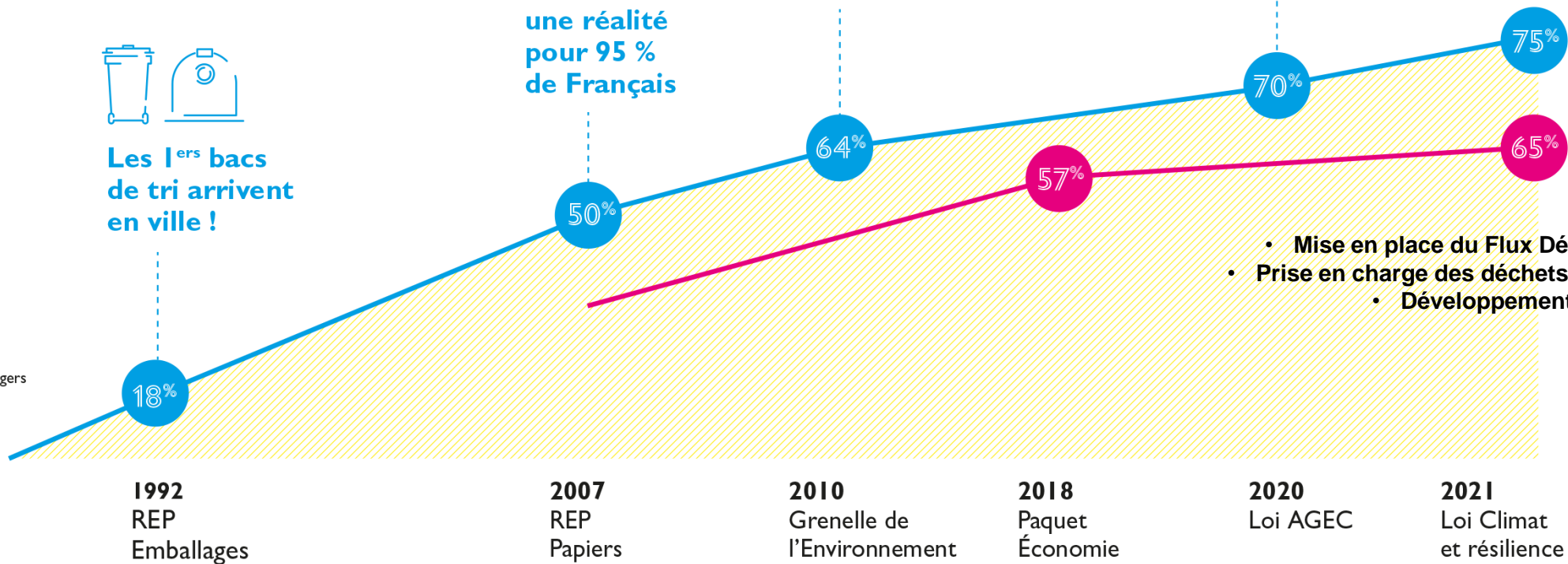
Le verre est le 1er matériau recyclé
Mise en place de la collecte sélective et des 1^{er} filières de recyclage (bouteilles & flacons PVC puis PET/PEHD)



Les 1^{ers} bacs de tri arrivent en ville !

taux de recyclage des emballages ménagers

taux de recyclage des papiers



Le tri devient plus simple et la collecte plus innovante



98 % des Français en ECT début 2023
Adaptation du dispositif de tri à la consommation nomade (hors-foyer, zones urbaines)

Le bac de tri s'adapte aux nouveaux modes de consommation

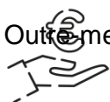


L'extension des consignes de tri commence



La collecte sélective : une réalité pour 95 % de Français

- Mise en place du Flux Développement
- Prise en charge des déchets abandonnés
- Développement du réemploi



Le résultat de ces 30 ans de mobilisation ?

89 %

de trieurs parmi les Français,
dont 51 % systématiquement
(soit une moyenne de 54 kg d'emballages
et 15 kg de papiers triés / an / habitant)



72 %

de taux de recyclage
des emballages ménagers



62 %

de taux de recyclage
des papiers

3,8 M

de tonnes d'emballages
ménagères recyclées

1 M

de tonnes
de papiers recyclées

Présentations des modes de collecte des emballages ménagers et des papiers graphiques (DOM inclus)

Répartition nationale des schémas de collecte

Type de schéma	Pourcentage (nombre d'habitants)
Multimatériaux	73% (49 millions)
Fibreux/Non-fibreux	6% (4 millions)
Emballages/Papiers	16% (10 millions)
Autres schémas	5% (4 millions)
Non desservi	0% (0,03 millions)

Part des modes de collecte par matériaux (%population desservie/population communale)

Mode de collecte	Emballages légers ¹	Verre	Papiers
Porte-à-porte	75%	16%	65%
Apport volontaire	32%	94%	46%
Point de regroupement	6%	1%	5%

¹ Par convention c'est le matériau plastique qui est pris en compte pour les indicateurs des emballages légers

Source : Descriptif de collecte 2022

Focus sur les fréquences de collecte et dotation de bornes (DOM inclus)

Fréquence de collecte en porte-à-porte des emballages ménagers

	Emballages légers ¹	Verre
Fréquence	0,92	0,74

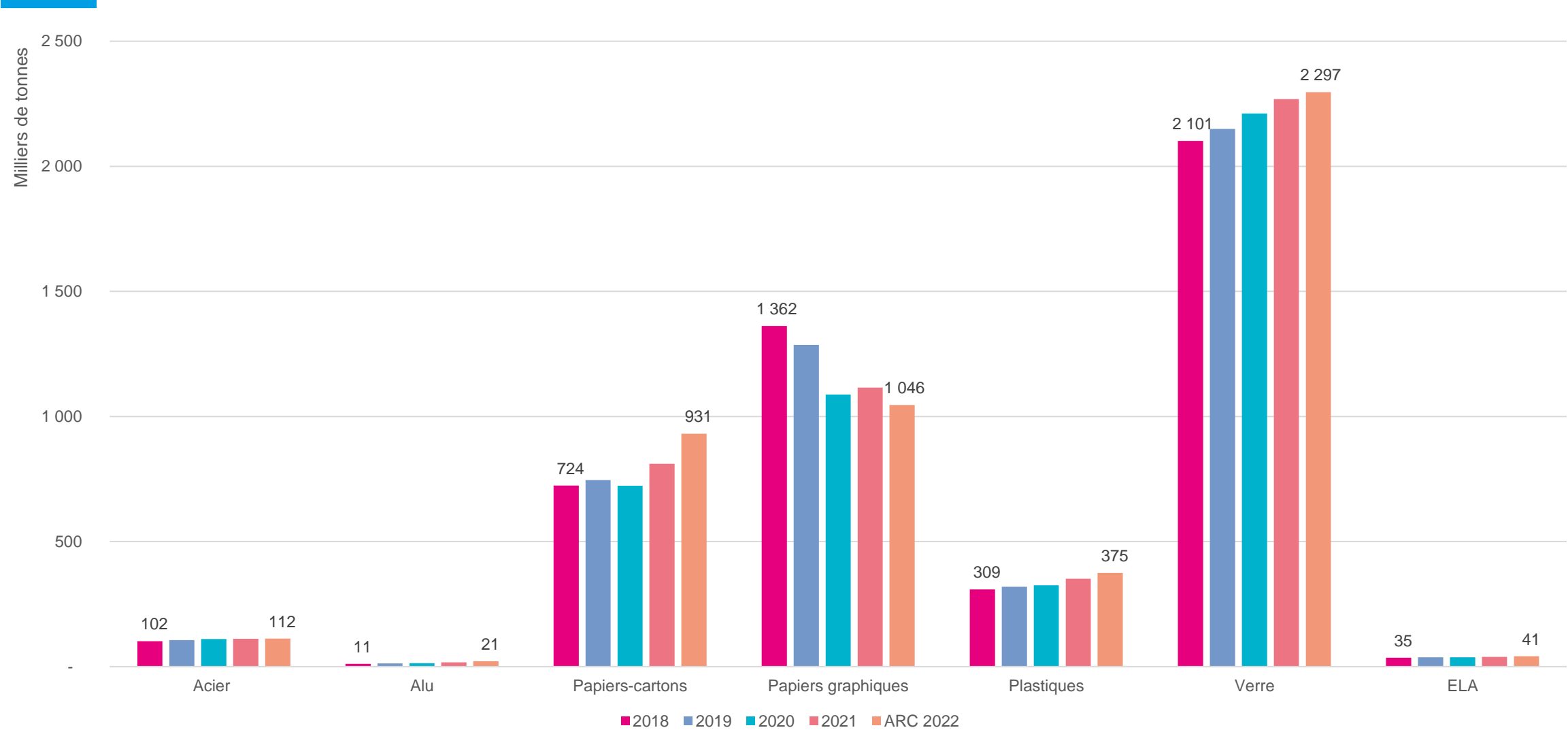
¹ Par convention c'est le matériau plastique qui est pris en compte pour les indicateurs des emballages légers

Dotation moyenne des bornes à verre par milieu quand n'y a pas de double service (donnée de référence à prendre en compte)

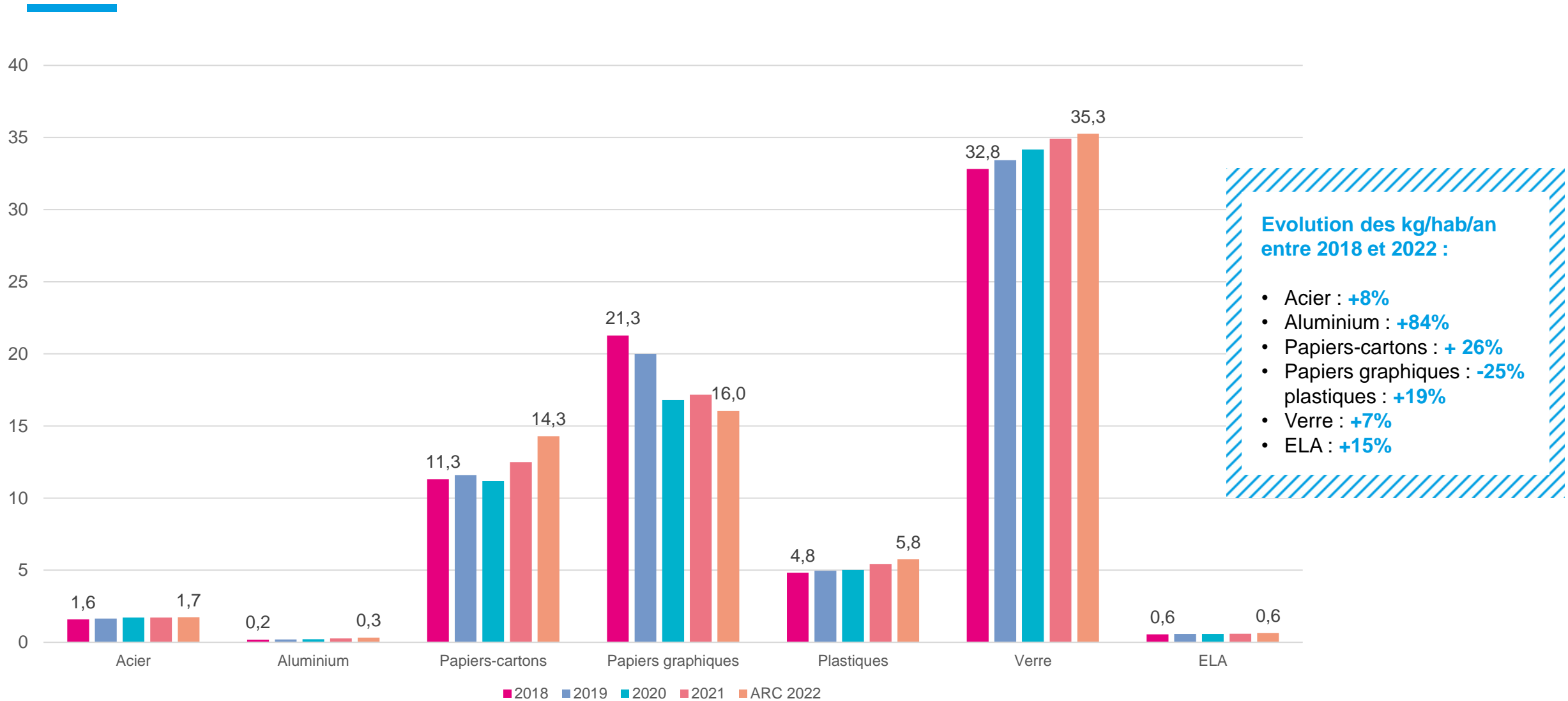
	Urbain dense	Urbain	Mixte urbain	Mixte rural	Rural	Moyenne nationale
Dotation (hab/borne)	532	376	303	249	170	271

Source : *Descriptif de collecte 2022*












Evolution des tonnages recyclés de 2018 à 2022 (ktonnes) - Hexagone



Evolution des kg/hab/an recyclés de 2018 à 2022 - Hexagone

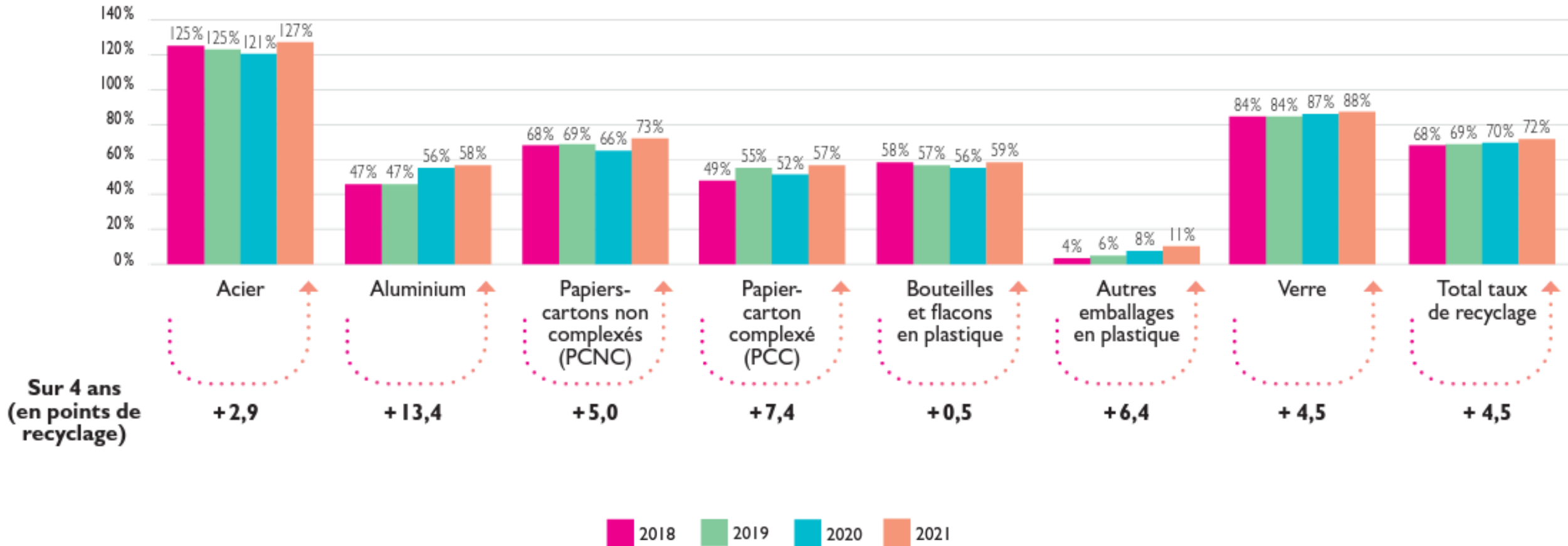


En matière de recyclage, des marches à franchir pour certains matériaux avec des enjeux d'éco-conception & de recyclage, de collecte et de tri

	Taux de recyclage 2021 (données ARC 2021)			Objectifs de taux de recyclage		
	Hors décotes	Avec décotes		2025	2030	
 Cartons	72%	→ 66%		75%	85%	Pour les cartons les objectifs européens sont encore éloignés mais restent accessibles.
 Plastiques	30%	→ 23%		50%	55%	
 Alu	58%	→ 34%		50%	60%	Pour les plastiques et l'aluminium , les objectifs européens sont très élevés par rapport aux TR actuels
 Acier	100%+	→ 82%		70%	80%	Pour le verre et l'acier , les objectifs européens 2030 sont d'ores et déjà atteints
 Verre	88%	→ 85%		70%	75%	
Tous emballages	72%	→ 66%		65%	70%	

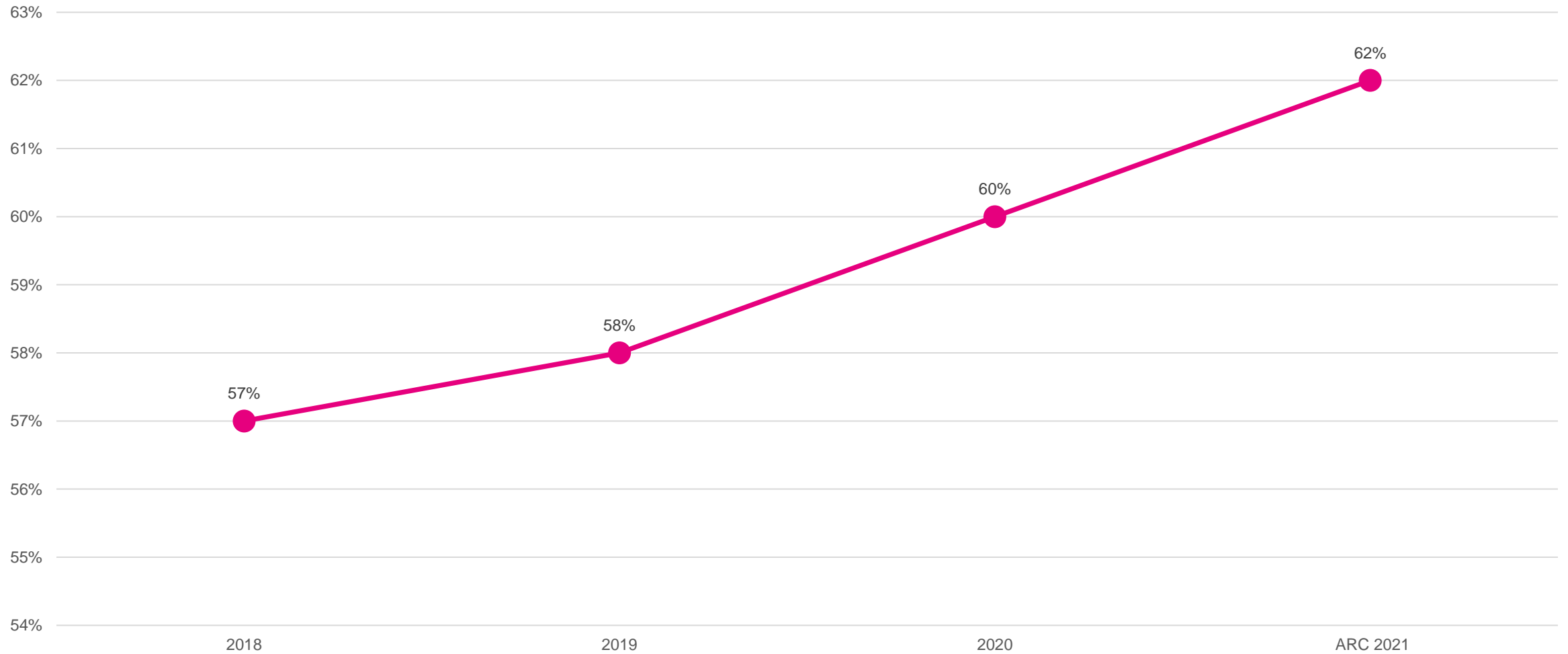
Même si le taux de recyclage global semble atteignable, les objectifs par matériau sont très ambitieux

Evolution des taux de recyclage nationaux des emballages ménagers entre 2018 et 2021 (ancienne méthodologie)



Source : « Quel dispositif à horizon 2030 ? » - CITEO

Evolution du taux de recyclage national des papiers graphiques entre 2018 et 2021 (ancienne méthodologie)



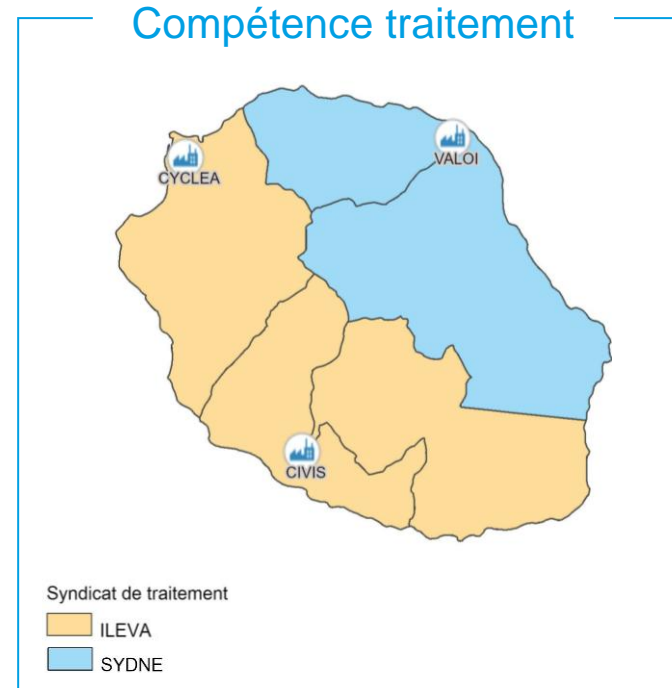
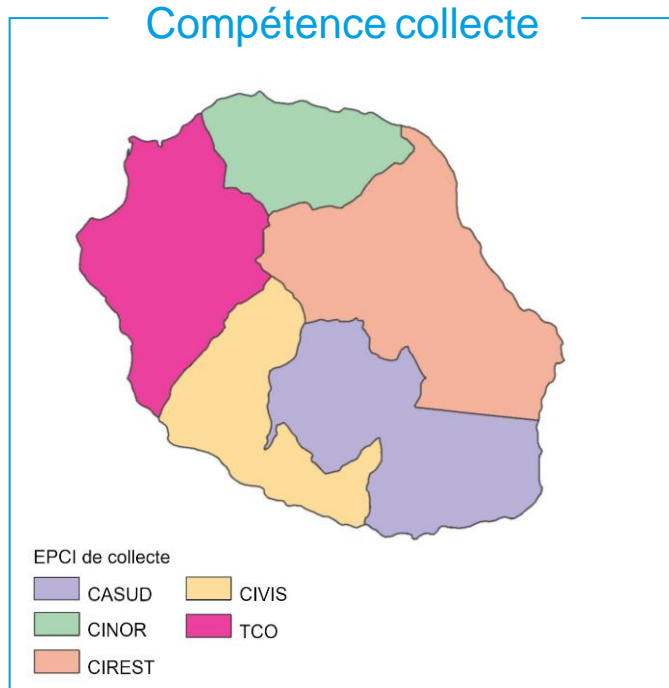
Source : Rapport d'activité CITEO 2021/2022

02



Etat des lieux de la Réunion

La Réunion : Présentation du territoire



855 961 habitants en 2022

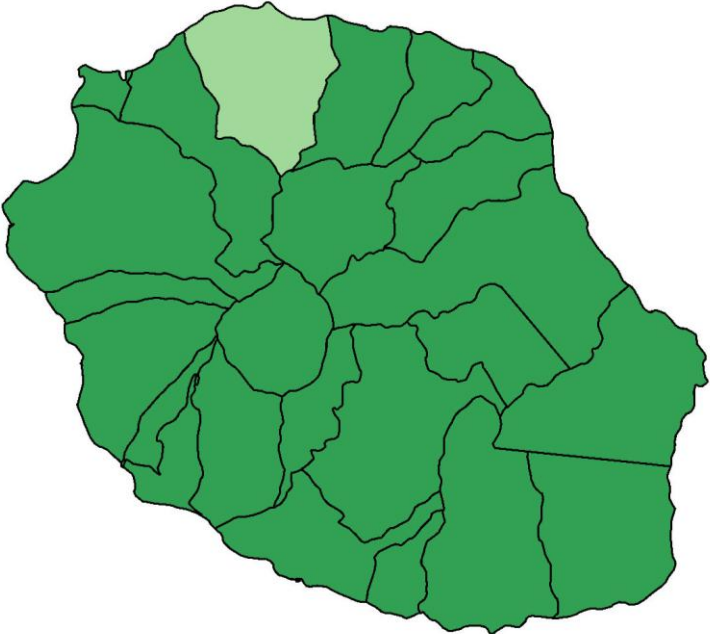
5 contrats CAP et **5** contrats papiers graphiques : *CI des Villes Solidaires (CIVIS), CI du Nord de la Réunion (CINOR), CI Réunion Est (CIREST), CA du Sud (CASUD), CA Territoire de la Côte Ouest (TCO)*

Schéma de collecte : multimatériaux en porte à porte et verre en apport volontaire

3 centres de tri : VALOI à Sainte-Suzanne, Maitrise d'ouvrage ILEVA: SEMRRE à Saint-Pierre et CYCLEA au Port

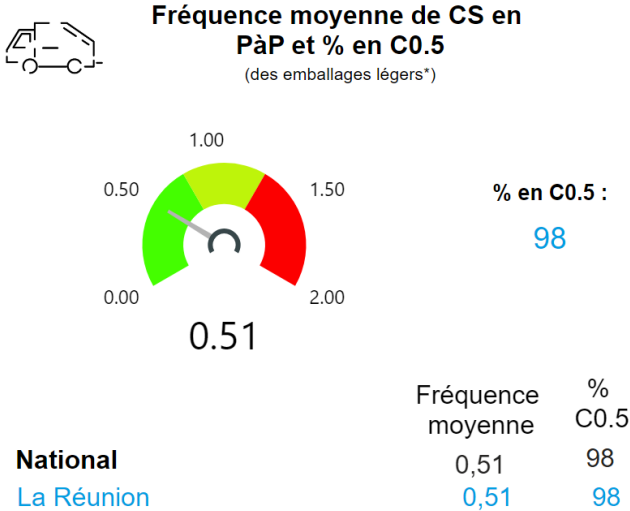
Collecte des emballages légers et papiers : fréquences de collecte

La collecte des emballages ménagers se fait exclusivement en porte-à-porte dont 25% en point de regroupement sur le territoire de la Réunion.



Fréquence de collecte des emballages légers et papiers

- C0.5
- De C0.5 à C1

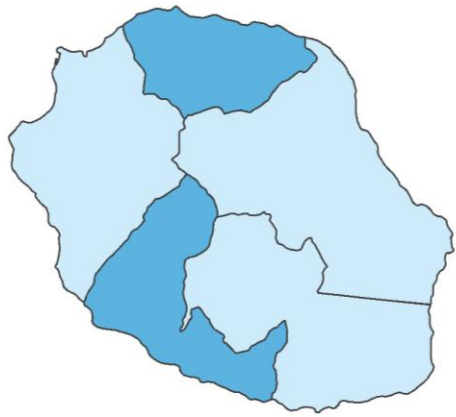


PAP : porte-à-porte
CS : collecte sélective
C0,5 : collecte toutes les 2 semaines
C1 : collecte hebdomadaire

Dotation cible pour la collecte du verre



Type d'habitat



Milieux
 Mixte urbain
 Urbain

EPCI	Population	Typologie d'habitat	Dotation moyenne de référence nationale (hab par borne)	Nombre de bornes cible	Nombre de bornes actuel <i>(Descriptif de collecte 2022)</i>	Besoin en nombre de bornes
CIVIS	181 704	Urbain	376	483	402	81
CINOR	207 487	Urbain	376	552	491	61
CIREST	126 877	Mixte urbain	303	419	295	124
CASUD	128 965	Mixte urbain	303	426	226	200
TCO	210 928	Mixte urbain	303	696	450	246
TOTAL	855 961	-	-	2 576	1 864	712

Dotation cible à l'échelle de la Réunion: **330** hab/borne

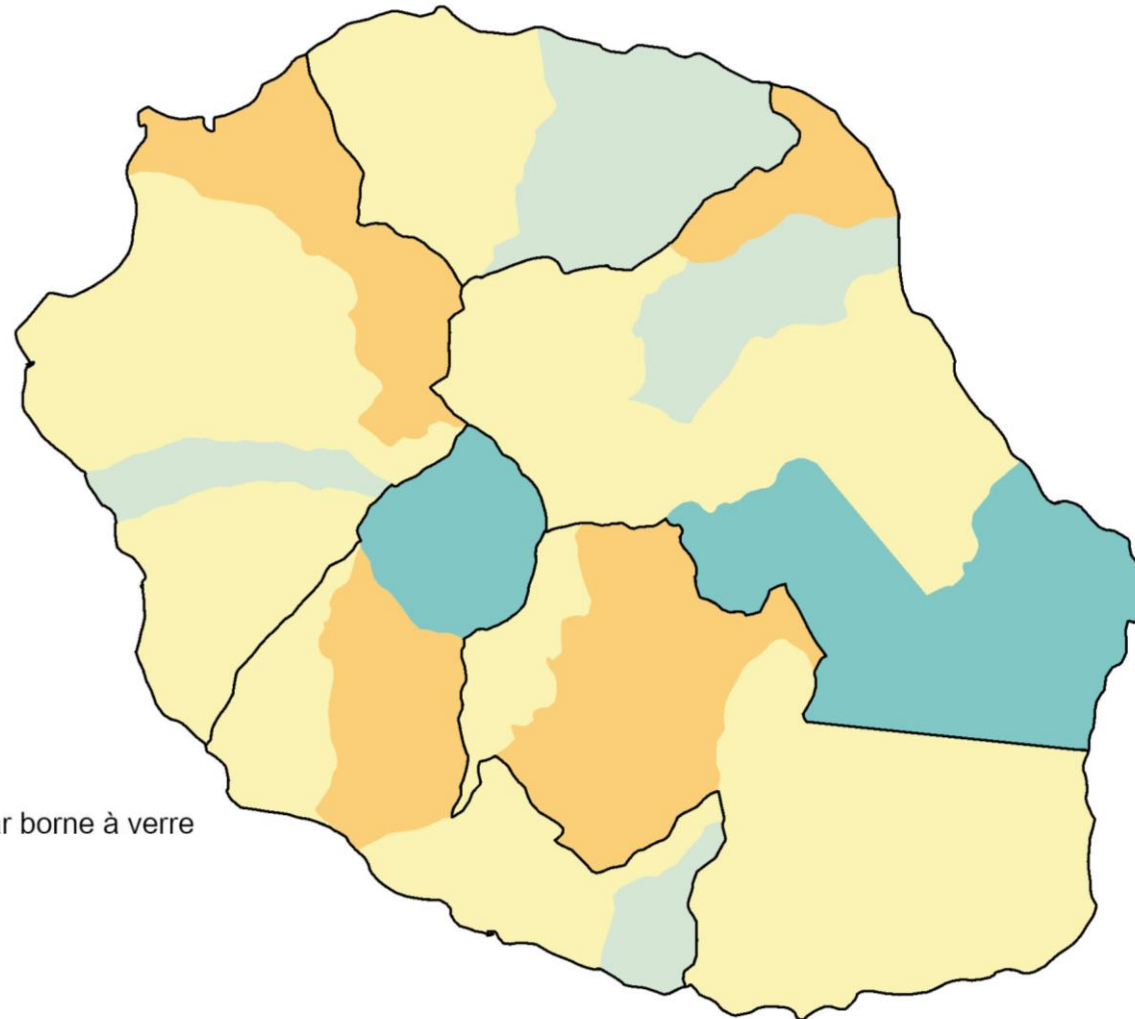
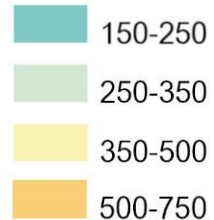
Collecte du verre : dotation en bornes d'apport volontaire

1 864 bornes à verre
sur le territoire fin juin
2022

Dotation moyenne de
459 hab/borne

712 bornes
supplémentaires à
rajouter pour atteindre
la dotation cible
(soit 330 hab/borne)

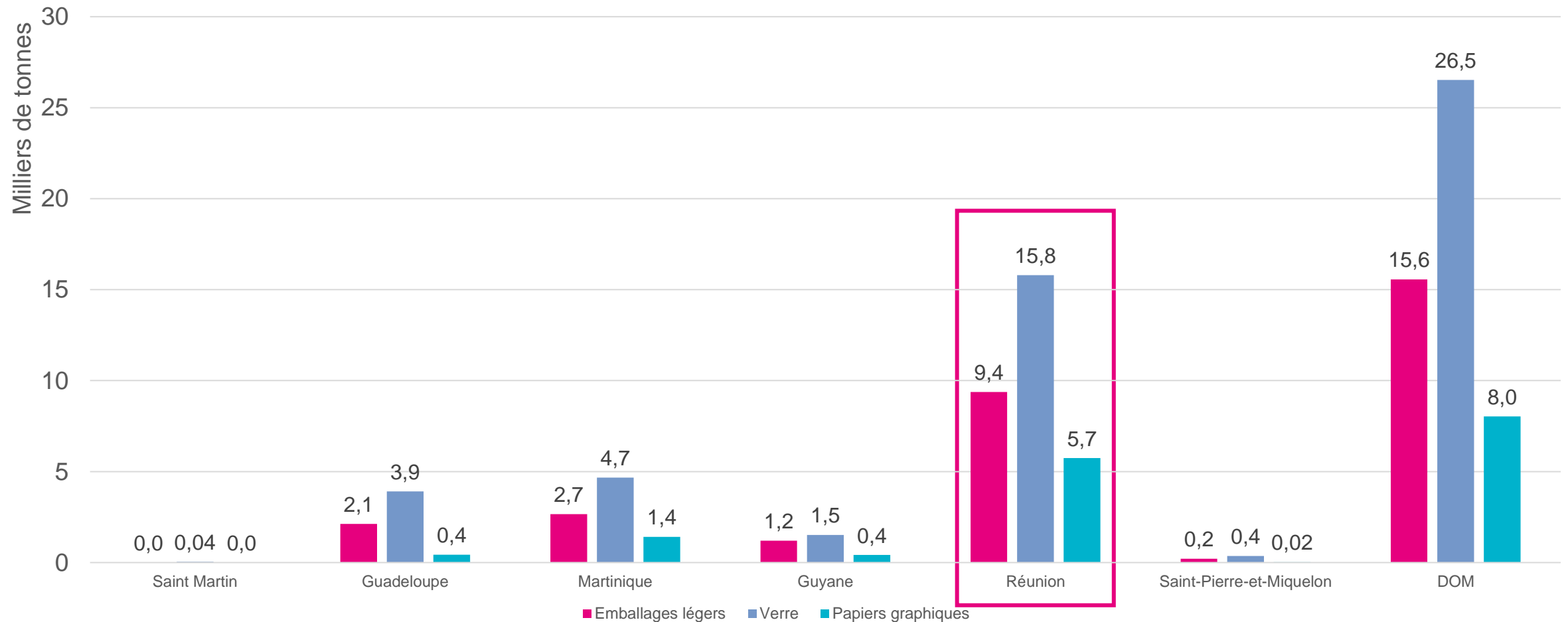
Nombre d'habitants par borne à verre



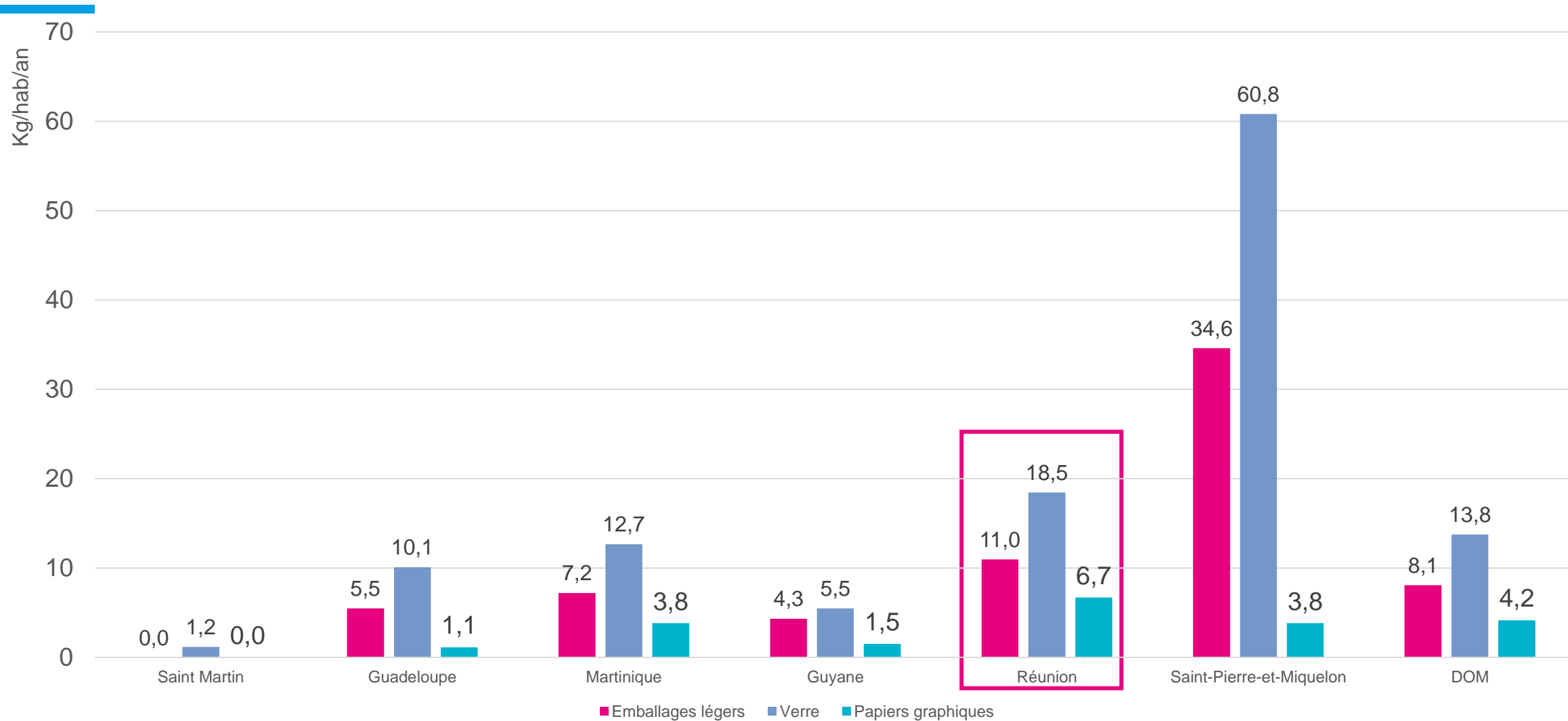
Les emballages en verre
sont collectés
exclusivement en apport
volontaire sur le territoire
de la Réunion.

La carte ci-contre
représente la dotation en
bornes à verre par
commune.

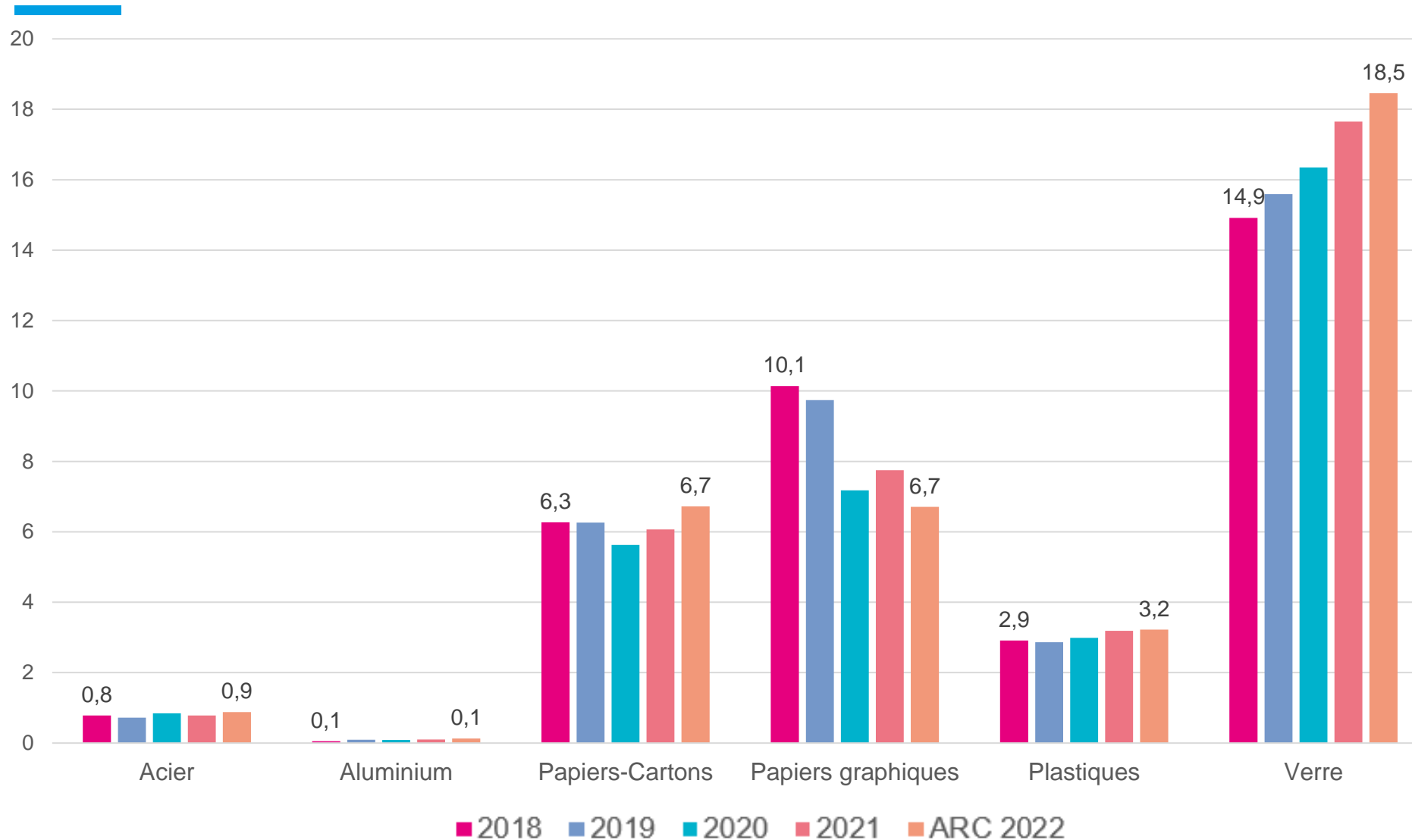
Quantités soutenues, comparaison entre les territoires d'Outre-Mer (Arrêté des comptes 2022)



Quantités soutenues, comparaison entre les territoires d'Outre-Mer (Arrêté des comptes 2022)



Evolution des performances depuis 2018 par matériaux en kg/hab/an



Evolution des kg/hab/an entre 2018 et 2022 :

- Acier : **+12%**
- Aluminium : **+130%**
- Papiers-cartons : **+ 7%**
- Papiers graphiques : **-34%**
- Plastiques : **+11%**
- Verre : **+24%**

Evaluation du gisement : méthodologie

L'estimation du gisement à La Réunion a été réalisé en additionnant :

- La part des emballages ménagers¹ restant dans les OMR dans le MODECOM 2019 réalisé par l'ADEME.
- Et les tonnages soutenus pour les emballages et les tonnages recyclés pour les papiers graphiques en 2021 ramenés en kg/hab/an


La part des emballages ménagers dans chaque catégorie de matériau a été isolée autant que possible dans le MODECOM.

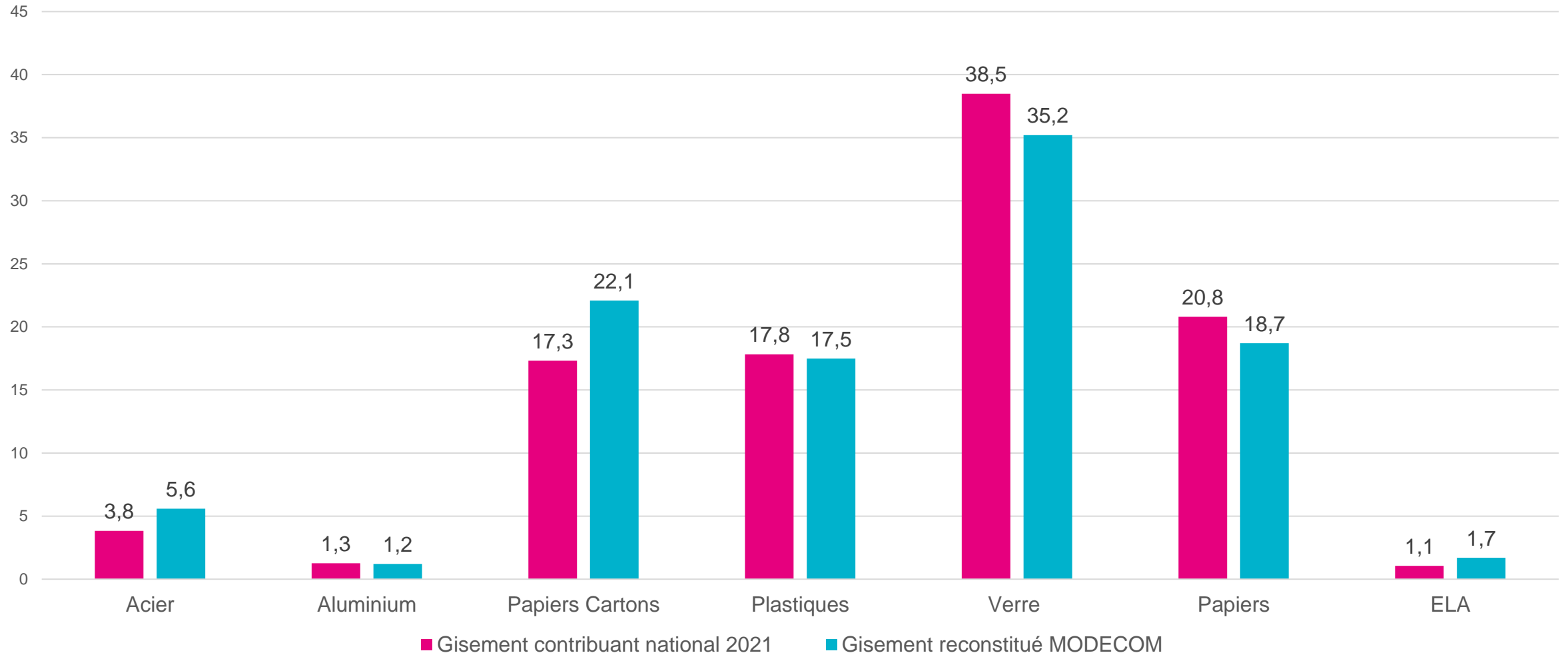
Une part d'humidité a été enlevée pour prendre en compte les souillures présentes dans les OMR (calculée à partir des taux d'humidité par matériaux du MODECOM Réunion) et 10 % d'humidité naturelle a été réintroduite pour les papiers et cartons.

Le gisement reconstitué à la Réunion est comparé au gisement contribuant national 2021.

¹ Les données des MODECOM ont été retravaillées pour isoler les emballages provenant des ménages de chaque catégorie de déchets

Gisement d'emballages ménagers reconstitué à La Réunion (kg/hab/an)

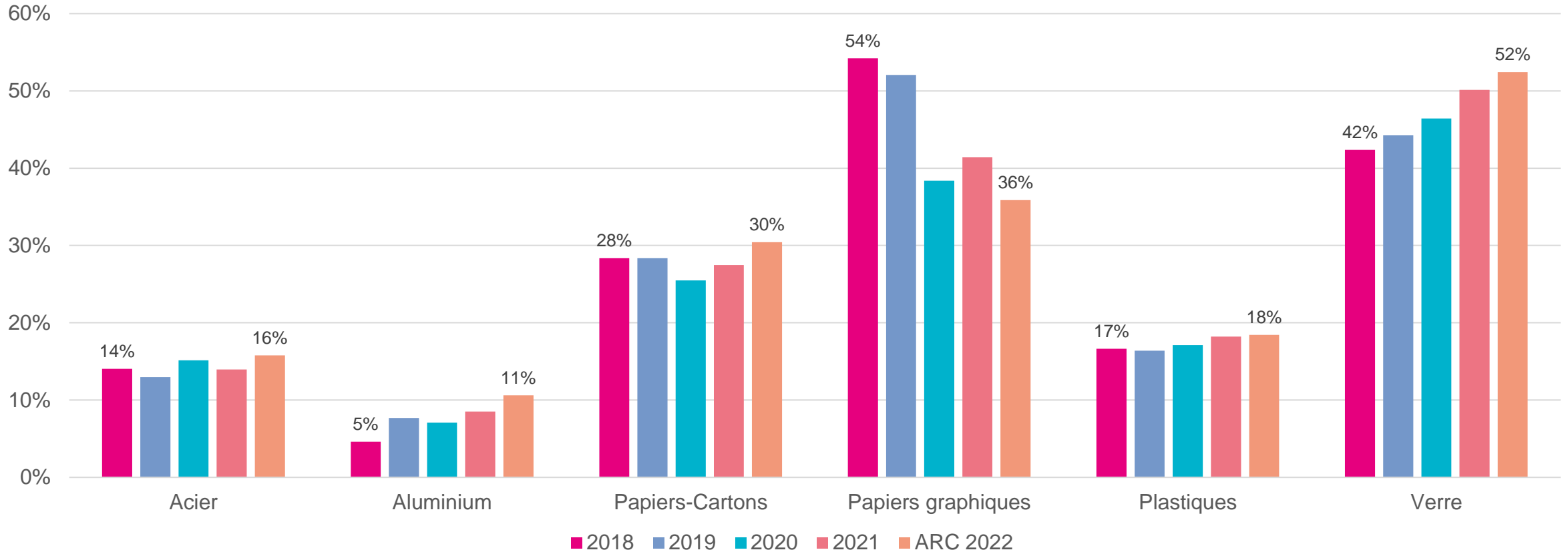
 Dans le cas de la Réunion, il n'a pas été possible de séparer la part due aux ménages dans les OMR



Taux de captage par matériaux à La Réunion (ancienne méthodologie)

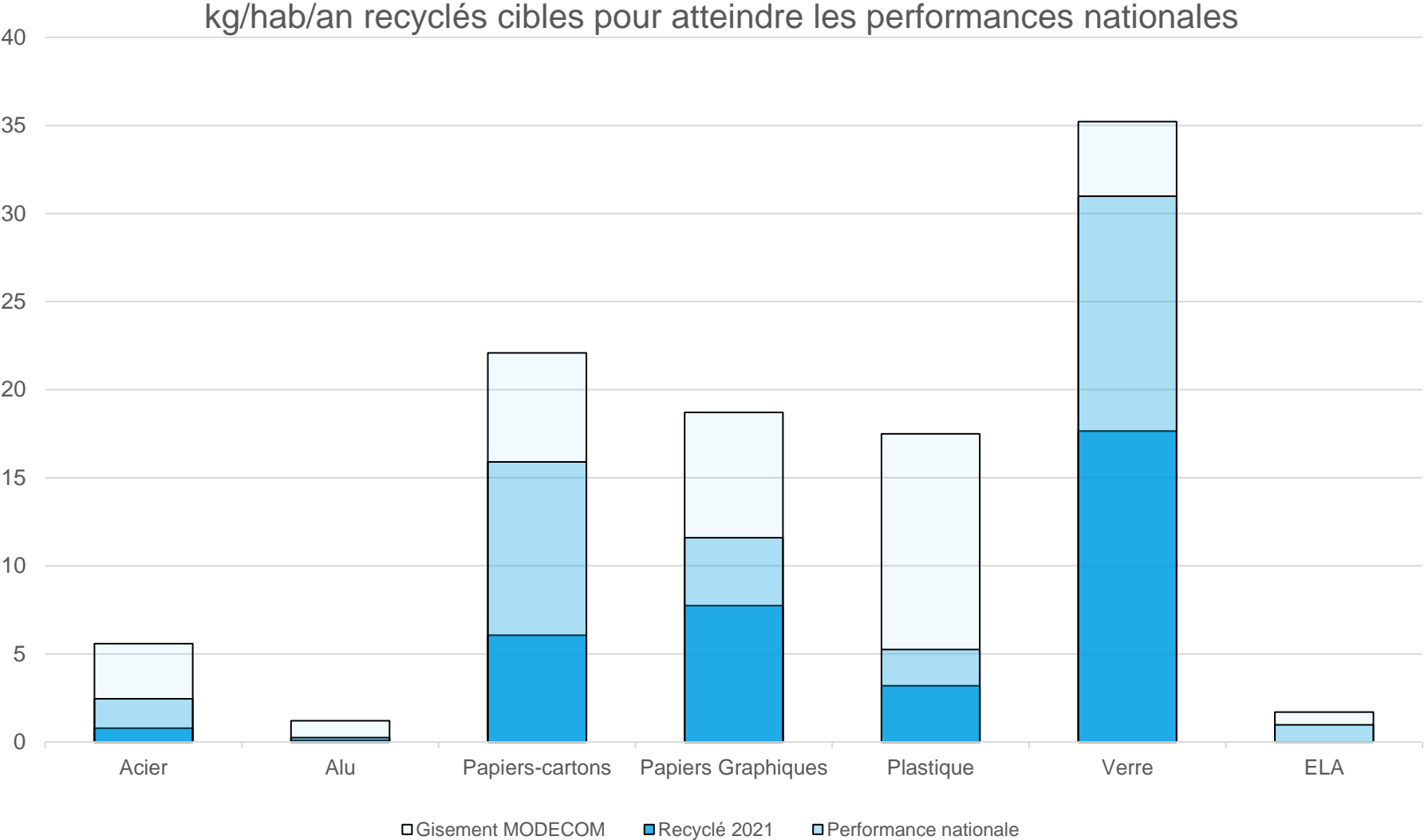


Pour le calcul des taux de captage, le gisement pris en compte est celui calculé précédemment, il a été considéré égal pour les 4 années.



	Acier	Aluminium	Papiers-cartons	Papiers graphiques	Plastique	Verre
Taux de captage 2022 (ARC)	16%	11%	30%	36%	18%	52%
Evolution par rapport à 2021	+13%	+25%	+11%	-13%	+1%	+5%

Objectif par matériaux, La Réunion



Les kg/hab/an recyclés ont été comparés aux taux de recyclage calculés avec l'ancienne méthodologie : en divisant les quantités soutenues donc recyclées par le gisement contribuant national

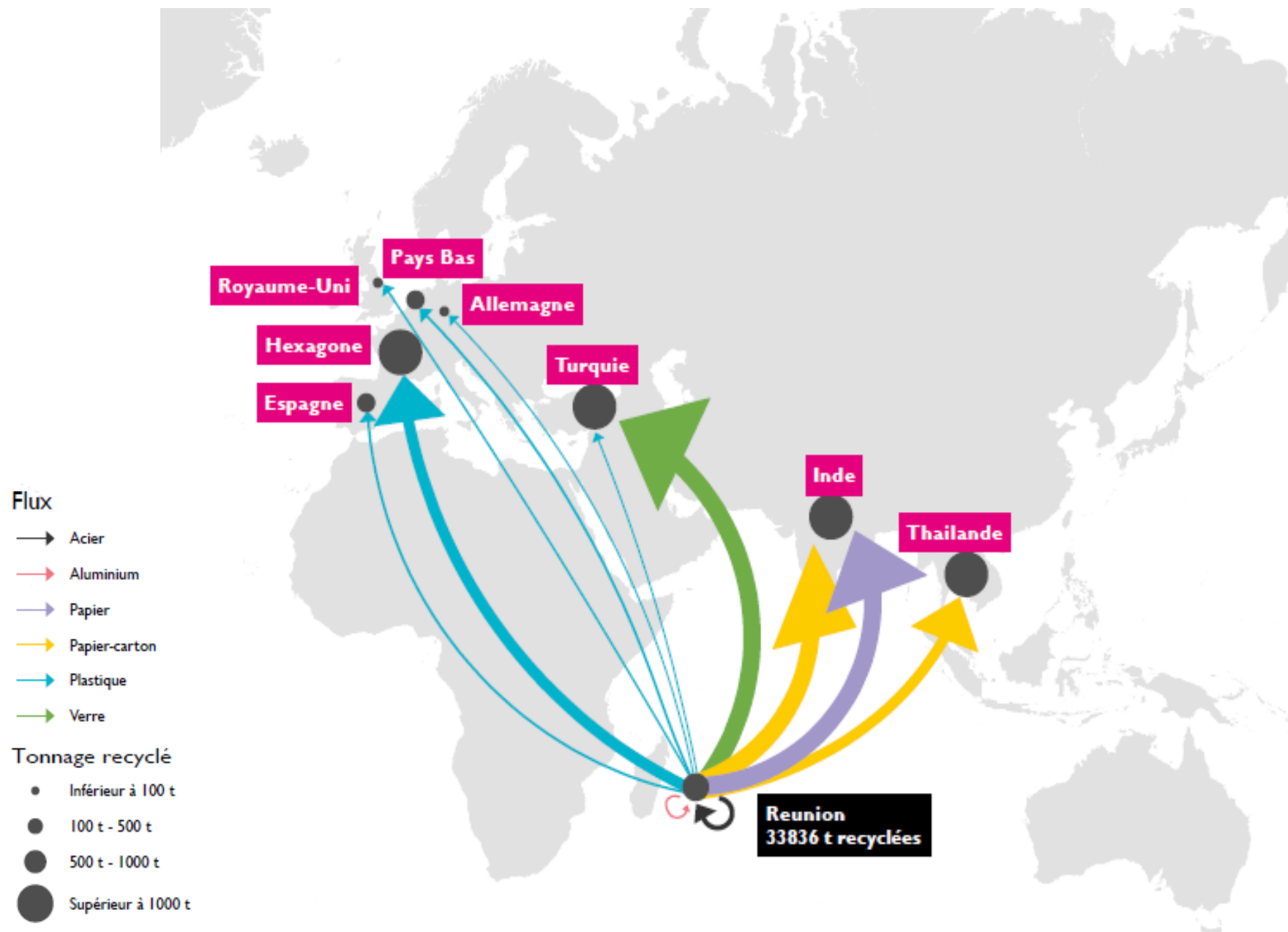
Les taux de recyclage de l'acier et de l'aluminium ne prennent pas en compte les métaux de mâchefer et de compost pour être représentatifs de la situation en Outre-Mer.

Quantités à recycler pour atteindre les objectifs

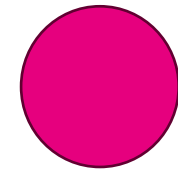
		Acier	Aluminium	Papiers-cartons	Papiers graphiques	Plastique	Verre
Données 2021	kT recyclées	0,7	0,1	5,2	6,6	2,7	15,1
	kg/hab/an recyclés	0,8	0,1	6,1	7,7	3,2	17,7
Pour atteindre les Performances nationale	kT à recycler supplémentaires	1,4	0,1	8,4	3,3	1,8	11,4
	kg/hab/an à recycler supplémentaires	1,7	0,1	9,8	3,8	2,1	13,3

Les chiffres dans le tableau correspondent aux ktonnes et kg/hab/an à recycler en plus des tonnages 2021 pour atteindre les mêmes performances qu'en hexagone. Les objectifs sont extrêmement élevés.

Traitement : destination des exports en 2021



Traitement : destination des exports en 2021



Flux	Destination	Tonnage
Acier	La Réunion	672
Aluminium	La Réunion	96
Papiers-cartons	Inde	6606
Papiers-cartons	Thaïlande	2017
Plastiques	Espagne	214
Plastiques	Hexagone	2166
Plastiques	Pays-Bas	177
Plastiques	Royaume-Uni	84
Plastiques	Turquie	32
Plastiques	Allemagne	36
Verre	Turquie	15062
Papiers	Inde	6674

Emballages légers :

72% en Asie

18% en Hexagone

6% à La Réunion

4% en Europe

Emballages en verre :

100% en Turquie

Papiers :

100% en Asie

Type de traitement réalisé :

- **Export** : matière première secondaire
- **Valorisation locale (métal)** : broyage en chips pour export et matière première secondaire

Réunion : bilan de la reprise 2021



Standards	Tonnages	Recettes	Coûts	Soldes	€/T	
					2021	2020
Acier	666,39 T ↓	3 361,15 € -	547,13 €	2 814,01 €	4,22 € ↑	42,88 €
Aluminium	88,44 T ↑	6 425,30 € -	547,13 €	5 878,17 €	66,47 € ↑	46,46 €
PCNC	8 435,49 T ↑	1 521 576,13 € -	775 558,05 €	746 018,08 €	88,44 € ↑	2,67 €
PEHD-PP	603,35 T ↑	79 772,71 € -	142 348,84 € -	62 576,13 €	- 103,71 € ↑	- 167,61 €
PET clair	1 922,43 T ↑	467 481,75 € -	492 329,92 € -	24 848,17 €	- 12,93 € ↑	- 66,78 €
PET foncé	195,70 T ↑	46 947,82 € -	49 904,87 € -	2 957,05 €	- 15,11 € ↑	- 68,63 €
Verre	15 068,49 T ↑	317 991,63 € -	1 294 592,90 € -	976 601,26 €	- 64,81 € ↑	- 69,05 €
Total	26 980,28 T ↑	2 443 556,49 € -	2 755 828,84 € -	312 272,35 €	- 5,35 € ↑	- 52,26 €

*Reversement Citeo :
Si pour un standard, les prix de vente sont supérieurs à l'ensemble des coûts supportés, l'écart correspondant est versé à la collectivité territoriale.*

- Amélioration du coût de la reprise sur tous les flux vs. 3 sur 7 standards bénéficiaires
- Seuls les métaux (valorisation locale) et le PCNC sont bénéficiaires

Paramètres ayant guidé la définition des orientations à La Réunion

Un dispositif de collecte et de tri relativement mature, et des infrastructures de valorisation actuellement à l'étude

- ✓ **Un dispositif de collecte sélective relativement mature** (ancien au regard des autres territoires d'outre-mer, similaire sur l'ensemble du territoire et qui a déjà fait l'objet de plusieurs optimisations → densification des bornes de BAV pour le verre, passage au PAP en C0,5 sur les emballages...) ; **mais qui montre actuellement ses limites en termes de performances techniques et économiques atteintes.**
- ✓ Le déploiement de **la collecte en habitat collectif** (logements sociaux notamment) a été identifié comme le principal point noir du dispositif de collecte, devant la collecte hors foyer. Des solutions sont actuellement en cours de mises en œuvre (en particulier via de la collecte de proximité).
- ✓ Une réflexion sur **l'évolution des centres de tri**, avec en perspective le passage à l'extension des consignes de tri, est actuellement menée sur le territoire, en parallèle de l'élaboration du PRPGD et des projets de traitement des OMR portés par les syndicats de traitement.

03

Plan d'actions à la Réunion

Déclinaison des actions à mettre en œuvre

Collecte et Tri

- Poursuivre des Programmes d'Actions Territorialisés
- Mettre en œuvre l'Extension des Consignes de Tri
- Développer les dispositifs de collecte hors foyer
- Accompagner les dispositifs d'incitation au tri

Mobilisation

- Développement des actions de mobilisation avec des campagnes grands publics et des activations terrain

Recyclage

- Accompagnement des lauréats de l'AMI valorisation locale
- Nouvel AMI valorisation locale en 2024
- Mise œuvre opérationnel de la reprise des matériaux

Déchets Abandonnés

- Contrat spécifique pour la prise en charge des coûts de nettoyage
- Actions de prévention et de sensibilisation aux gestes civiques pour former des écocitoyens. (Expédition 7ème Continent, Gestes Propres)

Réemploi

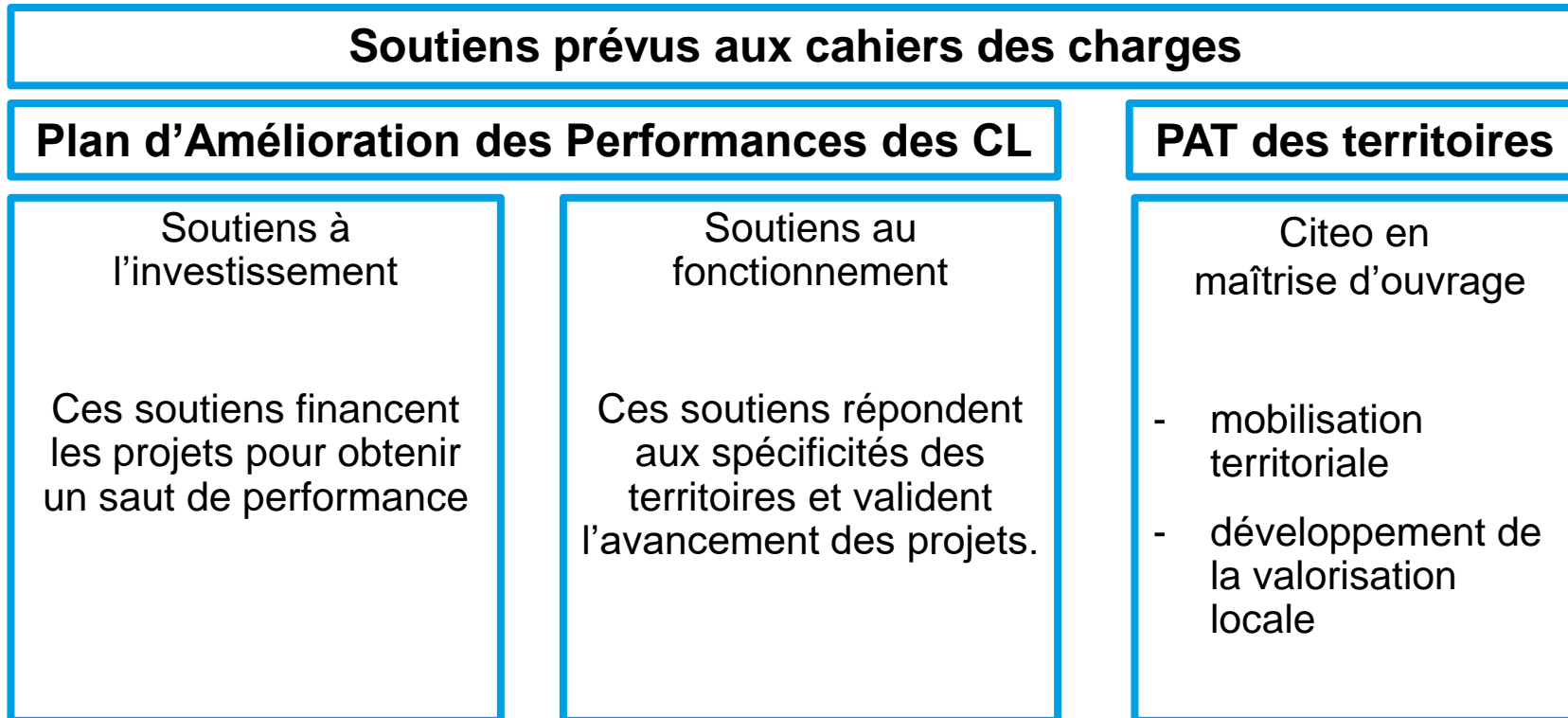
- Appel à projets doté de 50M€ pour produire des emballages réemployables

3.1



Collecte et Tri

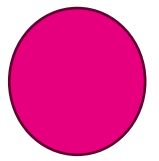
Poursuivre les Programmes d'Actions Territorialisés (PAT)



Les soutiens prévus par les cahiers des charges couvrent aussi bien les soutiens au fonctionnement et à l'investissement dans le cadre des PAP que les actions menées en propre par Citeo dans le cadre des PAT comme la mobilisation territoriale ou le développement de solutions de valorisation locale.

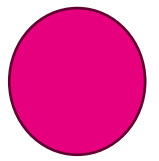
En €/hab./an	Agrément EMB	Agrément PG
Réunion	7,1	0

PAT – Focus CASUD pour 2023, projets à fin septembre 2023 (1/2)



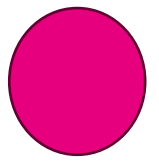
Levier	Description du dispositif existant	Description de l'action
Amélioration de la collecte de proximité	Le flux verre est collecté en bornes d'apport volontaire. Les bornes sont vieillissantes.	Cette action a pour objectif de : <ul style="list-style-type: none">• Mener une étude d'implantation de PAV verre avec état des lieux de l'existant (quantité, état, taux de remplissage, etc)• Mettre en place de nouveaux PAV (objectif d'achat de 67 bornes) et remplacer 166 bornes trop abîmées en fonction des résultats de l'étude• Suivre la performance des bornes (mesure du taux de fréquentation et de remplissage par un agent, cartographie SIG pour géolocaliser les BAV...)• Optimiser les circuits de collecte avec le prestataire
Amélioration de la collecte de proximité	La collecte des emballages légers est réalisée 100% en PAP. En décembre 2022, 25 BAV pour les emballages légers ont été implantées sur les 4 communes sous forme de test (peu utilisée pour l'instant, à avril 2023).	Cette action a pour objectif de : <ul style="list-style-type: none">• Mener une étude d'implantation de PAV emballages légers avec état des lieux de l'existant (quantité, état, taux de remplissage, etc)• Mettre en place de nouveaux PAV en fonction des résultats de l'étude• Réfléchir sur la mise en place de PAV en remplacement de bacs roulants sur certaines zones (pas uniquement en complément)• Optimiser les circuits de collecte avec le prestataire

PAT – Focus CASUD pour 2023, projets à fin septembre 2023 (2/2)



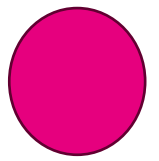
Levier	Description du dispositif existant	Description de l'action
Expérimentation hors-foyer	A l'exception des bornes de verre en libre accès, il n'y a pas de collecte hors foyer à ce jour.	Cette action a pour objectif de : <ul style="list-style-type: none">• Mener une étude préliminaire de diagnostic et de dimensionnement (comprenant une caractérisation des déchets hors foyer), la réunion de lancement a eu lieu en janvier 2023• Acquérir et mettre en place des contenants innovants spécifiques à ces flux, accompagnés de nudges• Communiquer sur la mise en place de ce dispositif
Déploiement d'une mobilisation locale	La CASUD souhaite mettre en place une application spécifique sur le tri et la réduction des déchets : <ul style="list-style-type: none">• Géolocalisation des PAV et des lieux de dépôts de déchets (déchèteries, associations)• Calendrier de collecte avec notification pour penser à sortir son bac• Rappel des consignes de tri, guide du tri• Communication des performances de tri, des évènements sur le tri, etc• Déclaration des dépôts sauvage (photo et géolocalisation) pour intervention des services de nettoyage• Dans une V2 : Gratification du geste de tri ou de réduction, et plateforme interne d'échanges et de dons en ligne	

PAT – Focus CINOR pour 2023, projets à fin septembre 2023 (1/2)



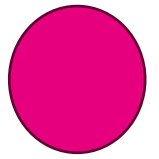
Levier	Description du dispositif existant	Description de l'action
Amélioration de la collecte de proximité	Le parc de bornes à verre de la CINOR est composé de 523 bornes aériennes et enterrées (en mai 2023) dont 77 BAV aérienne à verre (hors déchetterie) sur Sainte Suzanne.	L'objectif est de mettre en place sur les bornes existantes de la commune de Sainte-Suzanne de 80 sondes volumétriques (77 + 3 bornes supplémentaires).
Amélioration de la collecte de proximité	Le parc CINOR se compose de 73 bornes enterrées d'OMR, 73 bornes enterrées d'emballages légers et 52 bornes enterrées de verre, soit 198 bornes enterrées réparties sur son territoire et en gestion par la collectivité. Ce chiffre monte à 211 en incluant les bornes enterrées en gestion privée.	Pour une période transitoire d'accompagnement des bailleurs pour quelques dernières opérations avant le transfert total de la prise en charge de leur pose de bornes enterrées, cette action a pour objectif de poser des bornes enterrées par la collectivité en vue d'une densification du parc de bornes enterrées en pied d'immeuble. Il est prévu d'installer 20 nouveaux points d'apport volontaires en pied d'immeuble (15 à Saint-Denis et 5 sur Sainte-Marie et Sainte-Suzanne).
Amélioration de la collecte de proximité	Le parc CINOR se compose de 473 bornes aériennes à verre et 68 bornes aériennes pour les emballages légers sur le domaine public.	<p>La CINOR souhaite densifier son parc via 3 opérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 229 nouvelles BAV aériennes emballages légers : reconversion des bornes à biodéchets à poser sur des endroits identifiés dans l'étude d'optimisation des points d'apport volontaire • 12 nouveaux points d'apports volontaires verre ainsi que 3 bornes aériennes verre mobiles pour les événementiels • Renouvellement du parc de bornes aériennes : soit 70 bornes aériennes à remplacer

PAT – Focus CINOR pour 2023, projets à fin septembre 2023 (2/2)



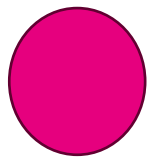
Levier	Description du dispositif existant	Description de l'action
Amélioration de la desserte sur les zones non équipées	<p>Les déchets recyclables sont collectés majoritairement en PAP. Le nombre de bacs jaunes en 2021 est de 63 332 et en 2022 de 64 378.</p> <p>Les fréquences de collecte en PAP varient de la façon suivante : C1 sur le centre-ville de Saint Denis, C0,5 sur les autres secteurs du territoire de la CINOR.</p>	<p>Le schéma global de CS des déchets ménagers de la CINOR prévoit la mise en place d'un bac, composé d'une cuve grise et d'un couvercle jaune, pour les déchets secs recyclables en vrac excepté le verre, et d'un bac, composé d'une cuve grise et d'un couvercle gris, pour les déchets ménagers résiduels. Dans le cadre de ce schéma, la collectivité met à disposition des bacs poubelles pour de nouvelles habitations permettant ainsi d'augmenter le parc de bacs afin d'améliorer le taux de captation des emballages ménagers.</p>
Amélioration de la collecte de proximité	<p>Le pôle médiation Environnementale de la CINOR est sous-dimensionné vis-à-vis de la population à sensibiliser. Il y a seulement 20 ambassadeurs du tri avec un rôle et un champ d'action limité. Les missions de PAP sont moins fréquentes par conséquent il y a moins de véritables échanges avec les usagers.</p>	<p>L'objectif est de proposer un renfort du pôle médiation Environnementale en externalisant la communication de proximité : un renfort humain (5 à 10 ambassadeurs) pour promouvoir le geste de tri selon la méthodologie de la "communication engageante". L'ambassadeur sera équipé d'un dispositif numérique et d'une application pour sonder les usagers (jeu de tri pédagogique, questionnaire pour le suivi de la médiation, géolocalisation de passage des médiateurs sur le terrain).</p> <p>Pour le public scolaire, il est prévu l'achat d'un Escape Game sur le tri des déchets, (à partir de cycle 3)</p>

PAT – Focus CIREST pour 2023, projets à fin septembre 2023 (1/2)



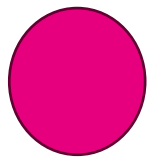
Levier	Description du dispositif existant	Description de l'action
Amélioration de la desserte sur les zones non équipées	De nouvelles bornes à verre vont être implantées début 2023 sur le territoire de la CIREST. L'action proposée ici, est la stabilisation des emplacements de collecte par la création de dalles béton.	L'objectif est de réaliser l'aménagement bétonné pour 10 bornes à verre installées sur le territoire.
Amélioration de la desserte sur les zones non équipées	Les emballages légers sont collectés en PAP en C0,5 sur le territoire.	L'objectif de l'action est de doter les nouveaux foyers de 1 500 bacs de collecte sélective adaptée au foyer et de tester des bacs jaunes operculés en pied d'immeuble

PAT – Focus CIREST pour 2023, projets à fin septembre 2023 (2/2)



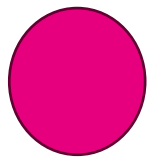
Levier	Description du dispositif existant	Description de l'action
<p>Déploiement d'une mobilisation locale</p>	<p>1 - La CIREST a créé un escape Game en 2022 pour inciter les jeunes à recycler les déchets. La mise en place effective n'a pas pu avoir lieu dans l'année 2022, par manque d'effectifs</p> <p>2 - La Foire de Bras-Panon se déroule annuellement et produit beaucoup de déchet. Diagnostic réalisé en 2022 = 34,2 tonnes de déchets dont 0,4% de tri sélectif.</p> <p>3 - 9 groupements d'immeubles ont pu bénéficier en 2022 d'une sensibilisation au tri.</p> <p>4 - en 2022, la CIREST a créé une application mobile type "guide du tri" nommée Kitritou.</p> <p>5 - réseau de 330 bornes à verre qui sera partiellement renouvelé en 2023</p> <p>6- Contrôles de secteurs de collecte et sensibilisation par les ambassadeurs (15 secteurs contrôlés en 2022: 411 bacs refusés et 295 foyers sensibilisés)</p>	<p>1- L'escape Game doit en 2023 être déployé dans les écoles du territoire ou en périscolaire. Il est accompagné de 3 ambassadeurs, formés à son utilisation. En plus, il est prévu une commande d'outils pédagogiques type jeu de l'oie conçu en 2022</p> <p>2- Mise en place d'un dispositif poussé de tri à la foire de Bras Panon. Les exposants de la foire de Bras-Panon ont signé en 2023 une charte d'engagement à la gestion des déchets produits sur leur stand. Les visiteurs quant à eux, sont incités par des animateurs à effectuer le tri dans la foire.</p> <p>3- L'effort se poursuit sur les sensibilisations au tri dans les immeubles. Les ambassadeurs sont mobilisés sur le projet.</p> <p>4- Finalisation de l'application après implantation des bornes à verre - Communication autour de l'application Kitritou</p> <p>5- Communication sur le développement du réseau des BAV auprès des usagers (porte à porte + réseau) et éventuellement une campagne pour la ligue contre le cancer à envisager (covering+communication)</p> <p>6- intervenir auprès des usagers qui ont des refus de tri: 24 contrôles de circuits planifiés en 2023</p>

PAT – Focus CIVIS pour 2023, projets à fin septembre 2023



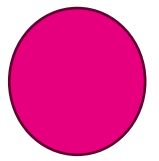
Levier	Description du dispositif existant	Description de l'action
Amélioration de la collecte de proximité	Le dispositif de collecte du verre est sous doté.	La CL prévoit l'acquisition de 120 BAV métalliques pour le verre avec la mise en œuvre d'une communication spécifique (nouvelles signalétiques, site internet, sensibilisation dans un rayon de 300 m autour de chaque nouvelles bornes, etc.).
Amélioration de la collecte de proximité		La CL prévoit l'acquisition de 25 BAV plastique pour le verre avec la mise en œuvre d'une communication spécifique (nouvelles signalétiques, site internet, sensibilisation dans un rayon de 300 m autour de chaque nouvelles bornes, etc.).
Amélioration de la collecte de proximité	Les consignes de tri sur les emballages en verre sont non conformes.	La CL prévoit de remplacer la signalétique non conforme des consignes de tri de 374 BAV.
Déploiement d'une mobilisation locale	Les ambassadeurs du tri sensibilisent au tri des déchets par le biais d'animations tout public ou de sensibilisation en porte-à-porte.	La CL prévoit une caravane pour la promotion du tri (programmation annuelle via un circuit à l'échelle du territoire CIVIS pour la sensibilisation sur le tri des déchets, le devenir des déchets etc.).

PAT – Focus TCO pour 2023, projets à fin septembre 2023 (1/2)



Levier	Description du dispositif existant	Description de l'action
Amélioration de la collecte de proximité	<p>Les emballages légers sont collectés en porte à porte des emballages ménagers légers et et le verre en PAP.</p> <p>Il existe, fin 2022, 468 BAV Verre pour un besoin total de 689.</p> <p>Le schéma d'implantation (<i>étude Espelia et ATMOI</i>) montre un besoin d'implantation de 145 nouvelles bornes afin de densifier le parc existant et atteindre les préconisations de CITEO.</p> <p>Un déploiement de 100 BAV pour le Verre et 40 îlots (verre + CS) en pied d'immeuble est en cours.</p>	<p>Le TCO souhaite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre 5 îlots de BAV constitués d'un total de 10 bornes pour les flux CS et Verre, vers des sites pré-identifiés: La Possession, Le Port et Saint-Paul en lien avec les bailleurs sociaux. • Communication de proximité auprès des ménages, environ 1500 personnes concernées (habillage, distribution d'un mémo de tri, prestation de pilotage des ambassadeurs du tri)
Amélioration de la collecte de proximité	<p>La qualité du tri est très mauvaise dans les habitats collectifs.</p> <p>Le TCO rencontre également une problématique de disponibilité du foncier pour installer de nouvelles BAV.</p> <p>Les emballages ménagers et papiers sont collectés sur les 13 déchèteries sous réserve des disponibilités de collecte.</p>	<p>Avec cette action, le TCO a pour objectif d'installer 16 îlots aériens métalliques en habitat collectif (nouveaux logements pour plus de disponibilité du foncier) : 16 BAV emballages.</p> <p>Une communication de proximité sera menée auprès des ménages.</p>
Amélioration de la desserte des zones non équipées	<p>Il est difficile de trouver du foncier en déchetterie pour installer de nouvelles BAV et les déchetteries connaissent une forte fréquentation notamment au niveau des apports d'emballages ménagers avec une collecte hebdomadaire.</p> <p>En 2021, il y a eu environ 243 000 visiteurs sur les déchetteries.</p>	<p>Le TCO souhaite acquérir des bacs roulants pour les nouvelles habitations et mener une communication de proximité auprès des ménages.</p>

PAT – Focus TCO pour 2023, projets à fin septembre 2023 (2/2)



Levier	Description du dispositif existant	Description de l'action
Amélioration de la collecte de proximité	Idem actions précédentes	Le TCO souhaite acquérir et installer 50 BAV aériennes plastiques sur des sites existants (en remplacement) en 2023.
Amélioration de la collecte de proximité	<p>Les emballages ménagers et papiers sont collectés sur les 13 déchèteries sous réserve des disponibilités de collecte.</p> <p>Il est difficile de trouver du foncier en déchetterie pour installer de nouvelles BAV et les déchetteries connaissent une forte fréquentation notamment au niveau des apports d'emballages ménagers avec une collecte hebdomadaire. En 2021, il y a eu environ 243 000 visiteurs sur les déchetteries.</p>	<p>Le calendrier prévisionnel prévu par le TCO serait le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Etude interne pour l'identification de sites pour l'implantation de 13 nouvelles BAV en 2023• Acquisition de 13 BAV métalliques de 5 m3 en 2023• Communication de proximité auprès des ménages (habillage, distribution d'un mémo de tri, prestation de pilotage des ambassadeurs du tri)

Mettre en œuvre de l'Extension des Consignes de Tri (ECT)

Barquettes en PET (mono et multicouches)



Emballages en PS/PSE/XPS



Briques alimentaires



PE et PP



PE-PET et PP-PET



Complexes Aluminisés



Complexes PE-PA



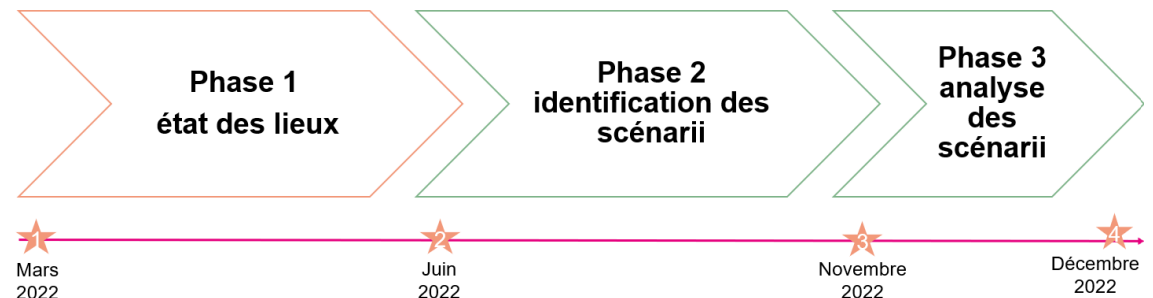
Complexes PE-PP

Le déploiement de l'ECT doit intervenir au 31/12/2022 au niveau hexagonal.

La mise en œuvre effective pourra être décalée au 1^{er} janvier 2026 pour les DROM-COM.

Mettre en œuvre l'ECT – L'étude engagée

- Sur **demande des EPCI**, Citeo a assuré la **maîtrise d'ouvrage** de l'étude de préfiguration de l'ECT.
- Citeo a lancé une consultation et à **sélectionné le bureau d'études TRIDENT Service** chargé de réaliser ces études.
- Mise en place d'un comité de pilotage avec :
 - ✓ Les **EPCI** à compétence « **collecte** »
 - ✓ Les **syndicats** à compétence « **traitement** »,
 - ✓ La **Région** en charge du PRPGD,
 - ✓ L'**ADEME** régionale,
 - ✓ La **DEAL**.



Mise en œuvre de l'Extension des Consignes de Tri (ECT)

A l'issue de la présentation des conclusions de la phase 2 de l'étude au Comité de Pilotage (27/09/2022), des réunions individuelles de présentation ont été réalisées avec les élus représentant chacun des 2 syndicats et des 5 EPCI.

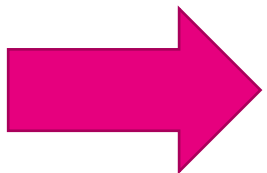


Ileva et ses adhérents ont fait état de leur volonté de maintenir en activité les centres de tri du Port et de Pierrefonds.



Sydne et ses adhérents ont fait état de leur volonté de créer un centre de tri en maîtrise d'ouvrage publique sur le Nord-Est

Dans le même temps, le projet de PRPGD émis par la Région prévoit **3 centres de tri des collectes sélectives.**



Le scénario à 3 CDT est retenu sur la Réunion, bien qu'étant moins optimisé économiquement que le scénario à 2 CDT

Mise en œuvre de l'Extension des Consignes de Tri (ECT)

Afin que le territoire soit opérationnel pour le passage en ECT au 1^{er} janvier 2026, **les 2 syndicats de traitement ont des actions à mener dès 2023. Citeo les accompagnera s'ils le souhaitent**



- Prospection foncière pour identifier le site d'implantation du futur centre de tri et études techniques
- *Sourcing* auprès des opérateurs (Cyclea, Suez, etc.) concernant leur positionnement possible sur la solution transitoire afin d'en vérifier la faisabilité
- Lancement de la consultation (marché de tri) pour la solution transitoire
- Validation du programme des travaux à réaliser par Cyclea sur le centre de tri du Port
- Définition du niveau de tri le plus pertinent sur le centre de tri de Pierrefonds (très simplifié ou poussé)
- Lancement de la consultation pour l'adaptation du centre de tri de Pierrefonds à l'ECT



Enfin, **une attention particulière devra être portée aux évolutions possibles de la filière (mise en place d'un système de consigne sur les emballages boissons, création d'une REP pour les emballages professionnels), car celles-ci pourraient avoir des impacts significatifs sur le schéma d'organisation du tri sur le territoire.**

Accompagner les dispositifs d'incitation au tri : un AMI propre aux Outre-mer



Capter plus de tonnes.

mobilisation des citoyens

solutions de collecte nouvelles et complémentaires au dispositif existant



Soutenir l'innovation.

Amorçage de projets en développement.

garantir la **reproductibilité**

démontrer leur **viabilité économique** à plus grande échelle.



Promouvoir le geste de tri.

Innovation technique ou contextuelle.

Incitation **solidaire** avec versement de dons à des associations.



Accompagner des publics à faibles performances.

spécificités territoriales et solutions adaptées.

accompagner les publics peu ou pas impliqués

Par cet Appel à Manifestation d'Intérêt, Citeo souhaite aider techniquement et financièrement les acteurs souhaitant améliorer la collecte. Les modalités d'accompagnement sont en cours d'élaboration pour lancement S2 2023.

Accompagner les dispositifs d'incitation au tri : les projets attendus

Projets éligibles

Les projets éligibles sont les suivants :

- **Collecte solidaire / collaborative** / créatrice de communauté
- **Déploiement de dispositifs innovants:**
 - Mieux adaptés aux urbains
 - Incitant au geste de tri (**applications, dispositifs de récupération**, compteurs, etc.)
- Opération ciblée sur des populations à faible mobilisation

Les projets peuvent concerner les emballages collectés seuls ou en mélange avec les papiers graphiques.

Critères de sélection

La sélection des projets se fera sur les critères suivants :

- Analyse du besoin
- Caractère innovant
- Caractère reproductible
- Etat de développement du dispositif proposé
- Soutenabilité du modèle économique
- Calendrier de mise en œuvre
- Mobilisation éco-solidaire

Porteurs de projets

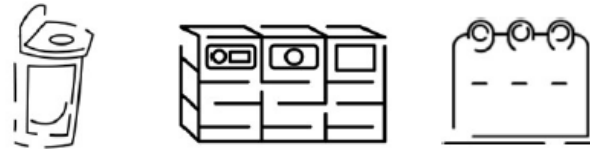
L'AMI s'adresse aux acteurs suivants :

- Publics (EPCI collecte ou syndicats de traitement)
- Privés (entreprises, starts up, associations, bailleurs, etc)
- Si le candidat n'est pas une collectivité, celui-ci devra joindre à son dossier de candidature une **attestation de la collectivité compétente autorisant l'expérimentation** proposée

Développer le tri hors foyer

Sur la base dispositif déjà en vigueur pour les conteneurs d'apport volontaire (achat des conteneurs par Citeo puis rétrocession à titre gratuit lors de la pose), Citeo souhaite proposer une offre de mobilier urbain aux EPCI sur :

- Corbeilles de rues
- Abris-bacs,
- Bornes de **800 litres à 2 m3.**



Lancement d'une consultation le **22 mai** avec 5 lots géographiques (Réunion, Martinique, Guadeloupe, Saint Martin Guyane) auprès de différents fabricants / distributeurs :

- CONTENUR - OTTO
- SERI - SULO
- ABC

Retour des offres 16 juin 2023, analyse en cours

Articulation possible Hors Foyer / Déchets abandonnés

Contrat CAP (existant)

Dechet hors foyer

- Mise a dispo corbeille

Convention DA

- Commune
- Mandataire (regroupement de communes volontaires)

3.2



Mobilisation

2023 : Amorcer la phase de conviction

1- Entretenir notre présence à l'esprit > Les campagnes de notoriété mass media



AFFICHAGE



TV



DIGITAL

2- Travailler la conviction > Les campagnes digitales



3- Mobiliser pour faciliter le passage à l'acte > Les activations terrain



Les publics

Il s'agit de s'adresser à l'entièreté de la population réunionnaise compte tenu que 95% des Réunionnais déclarent trier leurs emballages et papiers. Deux typologies de cible complémentaires se distinguent :

- A fidéliser : les habitants-trieurs systématiques (1/2 pour les emballages en verre et 1/3 pour les emballages légers et papiers) afin qu'ils entretiennent leur pratique de tri et améliorent la qualité du tri. Ce sont les plus de 55 ans, parents sans enfants au foyer et retraités.
- A convertir les habitants-trieurs occasionnels (1/3 pour les emballages en verre et 57% pour les emballages légers et papiers) en trieurs-systématiques afin qu'ils trient encore plus et mieux. Ce sont les 16-39 ans, étudiants, célibataires actifs ou encore couples sans enfants.

Phase 1 : Entretenir notre présence à l'esprit : campagne media en mai/juin 2023



Le matériel créatif : 2 spots TV diffusés en alternance (600 GRP environ)

Phase 1 : Entretenir notre présence à l'esprit : campagne media en mai/juin 2023

- Le matériel créatif : 3 visuels affichage
- 300 faces grand format (mix 12m² + 8m²) et 250 face sucettes (2m²)



Dimitri : emballage en métal/canette boisson ; Mamie : bouteilles en plastique ; Tistan : emballage en carton

Phase 1 : Entretenir notre présence à l'esprit : campagne media en mai/juin 2023



Le matériel créatif : les 5 vidéos digitales (une par matériau)

Phase 2 : Travailler la conviction : les campagnes digitales

A partir du cycle de vie des emballages et papiers -du geste de tri par les Réunionnais au recyclage des emballages et papiers- il s'agit de démontrer, en toute transparence, le bien fondé du geste de tri : qu'il est utile pour soi et la Réunion.

TRAVAIL EN COURS

Vidéos digitales



Phase 3 : Mobiliser pour faciliter le passage à l'acte : les activations terrain

Poursuivre le travail qui a été fait en 2022 soit sensibiliser les réunionnais aux gestes de tri en installant le bac jaune dans leur quotidien.

L'objectif est d'être présent tout au long de l'année.



Le calendrier



FEVRIER

MAI

JUIN/JUILLET

OCTOBRE

DECEMBRE

INFORMER

CONVAINCRE

MOBILISER



3.3



Recyclage

Pourquoi un AMI sur la valorisation locale en Outre-mer ?

Les territoires ultra-marins ont majoritairement recours à l'**exportation pour le recyclage**

La principale raison est structurelle :

leur **faible bassin de population** génère des **volumes de déchets trop limités** pour favoriser le déploiement d'infrastructures de recyclage industrielles de manière pérenne

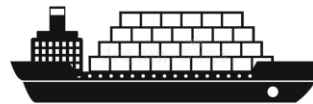
Conséquences :

Valorisation locale



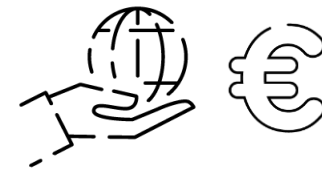
Verre uniquement
(sauf la Réunion et Mayotte)

Exportation



80% des tonnages,
soit en moyenne 8 000 km parcourus par tonne

Impact



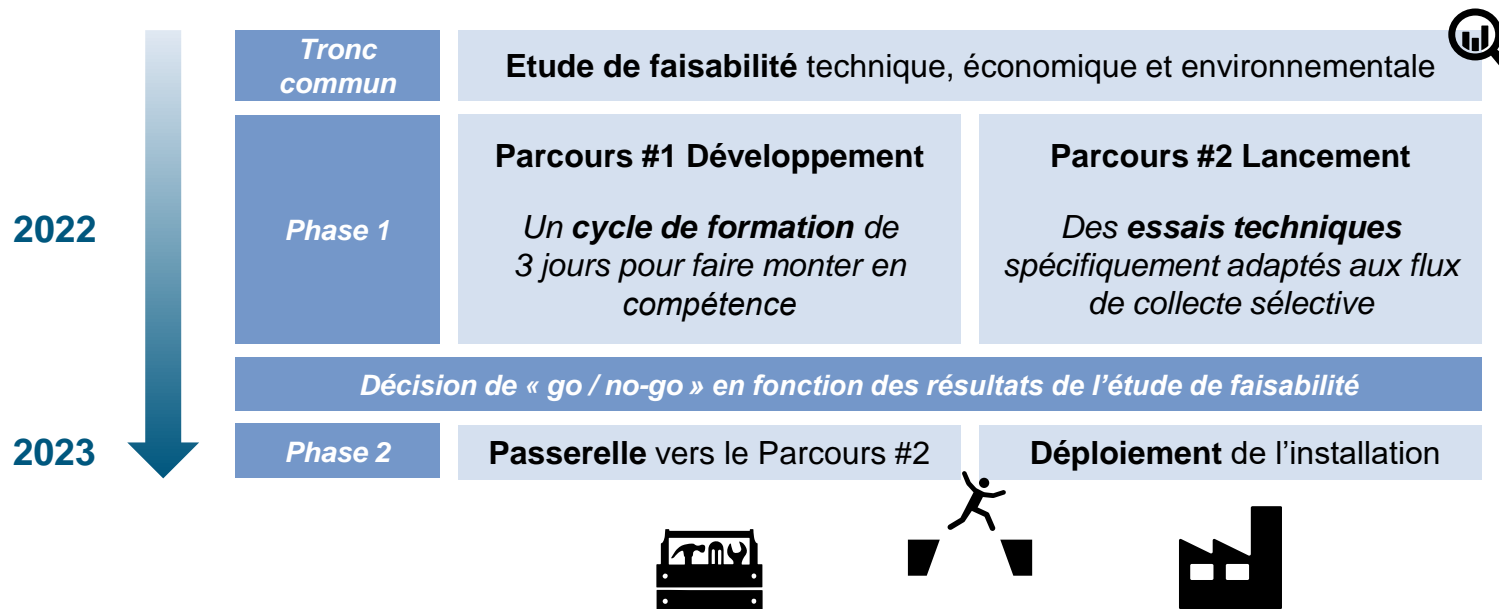
**Coût économique et
environnemental**

Rappel de l'AMI Valorisation locale en Outre-mer en cours

Objectifs :

- fournir un **accompagnement technique et financier** au développement de solutions locales de valorisation des matériaux issus de la collecte sélective dans les territoires ultramarins
- valoriser le développement du **savoir-faire de ces territoires**

Méthode : deux parcours distincts, adaptés au niveau d'avancement des projets et reliés par une passerelle :



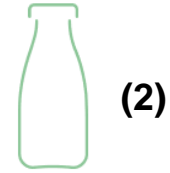
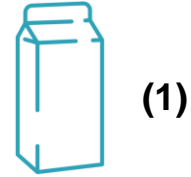
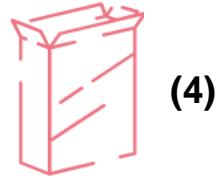
Rappel de l'AMI Valorisation locale en Outre-mer en cours

Financement :

- prise en charge complète de la formation du Parcours #1
- jusqu'à 80% de taux de financement selon les lignes de dépenses éligibles (études, tests, équipements)

Dépenses éligibles	Taux de financement Citeo	Plafond de financement Citeo
Parcours #1 : Développement (dépenses gérées en propre par Citeo)		
Formation (ateliers thématiques)	100%	N/A
Frais de participation aux ateliers (transport, restauration, hébergement)	100%	N/A
Parcours #2 : Lancement		
Tests (caractérisations, analyses en laboratoire, prototypages, etc.)	80%	10 000 € / test
Equipements (amortissement d'achat ou location pendant la durée de l'AMI)	80%	300 000 €*
Communication (prestations, événements, etc.)	30% des dépenses éligibles du projet	5 000 € / campagne
Tronc commun		
Etude de faisabilité (BE / consultance)	80%	50 000 €
Pilotage		
Pilote (1 RH ou AMO pour le la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des résultats)	15% des dépenses éligibles du projet	20 000 €

15 projets lauréats répartis sur 4 territoires



 (paillettes et granulés) (mobilier)	 (pulpe sèche et humide) (articles moulés)		 (ajout béton)	
 (mobilier et construction)	 (alvéoles d'œufs)			
 (paillettes et granulés) (mobilier)		 (isolant thermique)		 (électricité et chaleur)
	 (alvéoles d'œufs)		 (média filtrant)	

Calendrier de mise en œuvre de l'AMI

Réalisations en 2022 :

- Inauguration de la plateforme de recyclage STS à la Réunion en avril 2022
- Ateliers de formation des projets de Parcours #1 à Paris du 14 au 16 juin 2022



STS relève le pari du recyclage du verre

Spécialisée dans le tri des déchets du BTP, STS lance en avril 2022 à Pierrefonds une activité de broyage du verre, qui sera incorporé dans le béton par les principaux fabricants de l'île.

Par Bernard Grollier

Depuis une quinzaine d'années, le site de Sud Traitement Service (STS) attire les regards des automobilistes quittant Saint-Pierre en direction du Nord. À deux pas de la quatre-voies, sur trois hectares, STS accueille chaque année entre 80 et 130 000 tonnes de déchets du BTP pour les trier et si possible les valoriser, en granulats à usage routier et broyats de bois pour l'horticulture. L'entreprise, fondée par Philippe Frégence et Rodolphe Lorton, à la tête de deux PME du BTP, a également développé une filière de recyclage des déchets de plâtre, incorporés dans les produits de Ciments de Bourbon.



Philippe Frégence (à g.), cofondateur de Sud Traitement Service (STS), et Eric Rollin, directeur technique, dans son centre de valorisation des déchets, à Pierrefonds.

« Nous captions également du verre, comme des vieux nacres ou des vitres de fenêtres, ainsi que 800 tonnes de verres plats, explique Eric Rollin, directeur technique de STS. On s'intéresse à ce gisement depuis longtemps

et après de longues recherches et divers essais, nous avons identifié un procédé de broyage produisant une poudre qui intéresse les fabricants de béton. » Ces derniers comprennent la porosité du basalte réunionnais en surdosant leur produit en ciment, ce qui a un coût. La poudre de STS permet de

réduire les quantités de ciment dans le béton et d'améliorer sa performance, notamment sa résistance à la fissuration. L'entreprise solidaire vient d'investir 7 millions d'euros dans son Centre de valorisation des déchets (CVD), sur la zone de Pierrefonds. Le haut bâtiment de 2 300 m² accueille à la fois la ligne de broyage du verre et les installations de traitement des déchets de plâtre, dont les capacités permettront de traiter la totalité du gisement réunionnais. « À une époque où l'approvisionnement extérieur devient compliqué, les ressources locales suscitent de l'intérêt, poursuit Eric Rollin. Le projet bénéficie de la désoséparation et de subventions, notamment parce que nous avons installé une centrale photovoltaïque en toiture pour couvrir 50 % des besoins de notre activité, énergivore. »

Le CVD travaille d'ores et déjà à organiser son approvisionnement, en attirant notamment le flux de la collecte sélective, qui représente la majorité du gisement. Outre les bouteilles, les verres plats et les pare-bris pourront également être transformés en poudre à Pierrefonds.

Citeo
5 mois • Modifié •
Les lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt valorisation locale des déchets en Outre-Mer se réunissent du 14 au 16 juin au RaiseLab pour participer à des ateliers pour développer leurs projets. 🍌 ...voir plus



À venir en 2023 :

- Finalisation des études de faisabilité et décision de go / no-go pour les projets en fonction des résultats, au S1 2023
- Financement des équipements pour le déploiement des installations de valorisation locale, à partir du S2 2023
- AMI valo locale saison 2 :

	?	?	?	?	?	?	
	?	?	?		?	?	
	?	?					
	?	?	?				?
	?	?	?				
	?	?	?	?	?	?	
	?	?	?	?	?	?	

Mise en œuvre opérationnel de la reprise des matériaux



V. Actions spécifiques à l'outre-mer

V.1. Principes généraux

V.1.c. Reprise et recyclage

Les principes communs de la reprise et du recyclage des déchets d'emballages ménagers conformes aux standards *s'appliquent* dans les territoires concernés, quelle que soit l'option de reprise et de recyclage, à toutes les tonnes triées en vue du recyclage et ouvrant droit à un soutien par le titulaire.

Le titulaire propose à la place de l'option de « reprise filière » une *option de reprise et de recyclage spécifique aux territoires ultra-marins*.

Dans cette option de reprise spécifique aux territoires ultra-marins, le titulaire propose aux collectivités territoriales avec lesquelles il a conclu un contrat, une *garantie de reprise* en toutes circonstances de l'ensemble des *déchets d'emballages conformes aux standards*, et ce pour chaque standard (à l'exception des standards spécifiques à l'extension des consignes de tri et aux papiers-cartons complexés), à un *prix de reprise positif ou nul*, départ du centre de tri ou de l'unité de traitement ou de plateforme de regroupement.

Le titulaire informe la collectivité territoriale des différents *coûts* qu'il supporte, des *prix de vente* et de la *destination* des matériaux triés.

Si pour un standard, les prix de vente sont supérieurs à l'ensemble des coûts supportés, *l'écart correspondant est versé à la collectivité territoriale*.



Concordance des tonnes des soldes EMB



Citeo contractualise directement avec les repreneurs (13 contrats en cours)



Citeo assume le coût de la reprise



Envoi d'un courrier annuel de bilan de la reprise



Reversement des standards bénéficiaires par CL et par flux

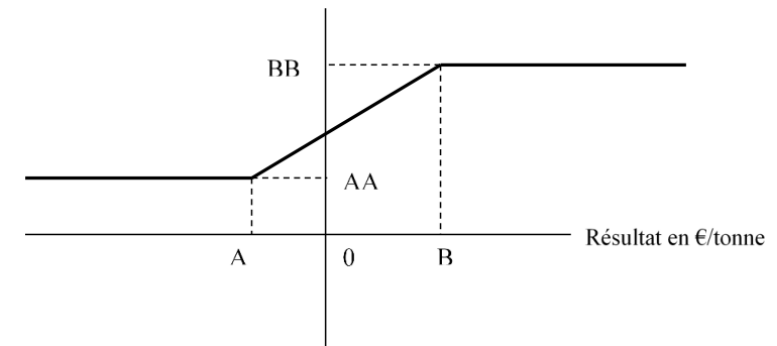
Mission d'état des lieux et refonte des contrats de reprise

Objectifs : optimiser les résultats de la reprise, notamment les recettes et coûts :

Phase 1 – Etat des lieux de la reprise DROM-COM en 5 lots :

- Documents contractuels
- Cadre normatif
- Marchés de rachat matière (recettes)
- Logistique terrestre et maritime (coûts)
- Opportunités d'exutoires régionaux

Formule de rémunération actuelle :



Phase 2 – Proposition d'un contrat-type et d'un guide d'appel d'offres

Prochaines étapes :

Mission BE :
T1-2 2023

AO :
T2-3 2023

Signatures contrats 2024 :
T4 2023

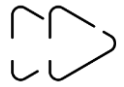
3.4

Déchets abandonnés

La « philosophie d'accompagnement » de Citeo en matière de lutte contre les déchets abandonnés

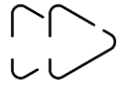


Les moyens de la REP doivent servir à réduire le nombre de déchets abandonnés d'emballages ménagers dans les espaces publics, urbains ou naturels.

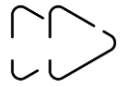


Le **nettoisement curatif** seul ne peut pas tout !

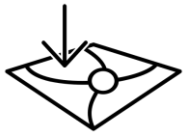
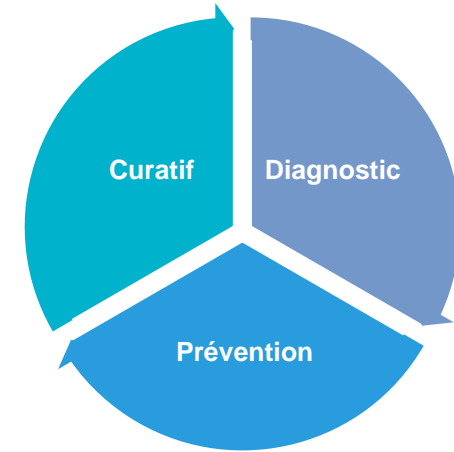
Pour agir efficacement sur le gisement et la pollution liée aux déchets abandonnés, il est primordial de mener :



des **actions de diagnostic** (connaître et comprendre)



pour mener les **actions de prévention adaptées**



Pour une efficacité optimale, il est intéressant d'agir sur de grands périmètres



Et en coordination avec d'autres acteurs pour bien appréhender la dynamique territoriale à l'œuvre

Le Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA)

Le Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA) est un plan d'actions structuré pour prévenir et gérer efficacement les déchets abandonnés sur un territoire :
il identifie les actions complémentaires associant diagnostic + préventif + curatif

Il est le cœur du partenariat avec Citeo

Le diagnostic - une étape indispensable

- Objectif : comprendre la pollution de DA sur le territoire (où, quoi, qui) et cibler les actions
- Un outil phare : la cartographie des hotspots

La prévention

- Objectif : donner les moyens de ne pas abandonner le déchet
- Des exemples : installer ou retirer des dispositifs de collecte et sensibiliser les usagers

Le nettoyage curatif

- Objectif : limiter l'impact sur la biodiversité
- Des exemples : opérations de nettoyage adaptées

Les cibles : au titre des déchets abandonnés, 2 grands types de **bénéficiaires**



Les collectivités territoriales
en charge de la salubrité publique
et leurs groupements

Entendues au sens de la convention comme
toute commune et tout EPCI à fiscalité propre.

Une **CONVENTION-TYPE**
avec couverture d'une partie des coûts de nettoyage,
en fonction de la taille et du milieu de la commune



Les autres personnes publiques

Toute personne morale de droit public
n'appartenant pas à la catégorie « Collectivités territoriales
en charge de la salubrité publique ou leurs groupements »
**en charge de l'entretien de terrains relevant de sa
gestion,**
dès lors que s'y trouvent des déchets devant faire l'objet
d'opérations de résorption ou de nettoyage.

Des **CONVENTIONS SPÉCIFIQUES**
en fonction des typologies de bénéficiaires
(gestionnaires de certains espaces naturels,
gestionnaires de réseaux routiers, autres personnes publiques)

Deux possibilités de conventionnement pour les collectivités territoriales en charge de la salubrité publique



ou



Une collectivité territoriale en charge de la salubrité publique peut...

Conventionner seule

La Collectivité territoriale, eu égard à ses compétences, peut mettre, seule, en œuvre l'ensemble des actions mentionnées dans le contrat-type sur son périmètre.

Elle sera seule signataire du contrat.

Conventionner en groupement via un mandataire

Si la collectivité territoriale souhaite s'associer à d'autres collectivités pour mettre en œuvre un plan d'actions **sur un territoire élargi**, les collectivités partenaires concluent **entre elles une convention de groupement** et désignent **un mandataire** qui sera signataire de la convention.

Le mandataire sera alors l'interlocuteur de Citeo. Les soutiens lui seront versés et il se chargera de les répartir entre les collectivités partenaires.

Les financements pour les collectivités des Outre-mer

Concernant les collectivités territoriales,
les pouvoirs publics ont fixé le barème permettant de calculer le montant des soutiens à verser
avec une variation en fonction du milieu et du nombre d'habitants de la collectivité

TYPLOGIE DU MILIEU DE LA COLLECTIVITÉ	MONTANT (€/hab/an)
Urbain : commune dont la population est égale ou supérieure à 5 000 habitants permanents	5,44
Rural : commune dont la population est inférieure à 5 000 habitants permanents	1,53
Urbain dense : commune dont la population est égale ou supérieure à 50 000 habitants permanents	7,31
Touristique (hors urbain dense) : communes qui remplissent au moins l'un des critères suivants: <ul style="list-style-type: none">• Plus d'1,5 lit touristique par habitant;• Un taux de résidences secondaires supérieur à 50 %• Au moins 10 commerces pour 1 000 habitants	5,95

Barème extrait du cahier des charges d'agrément de la REP Emballages ménagers

Une convention avec 3 niveaux d'engagement

- Une convention pluriannuelle de 3 ans (période 2023-2025), renouvelable une fois jusqu'au 31/12/2028.
- Synthétisée dans un seul fichier de convention « en ligne » via un espace dédié
- 3 niveaux d'engagement en fonction de la taille de la collectivité et de son groupement :

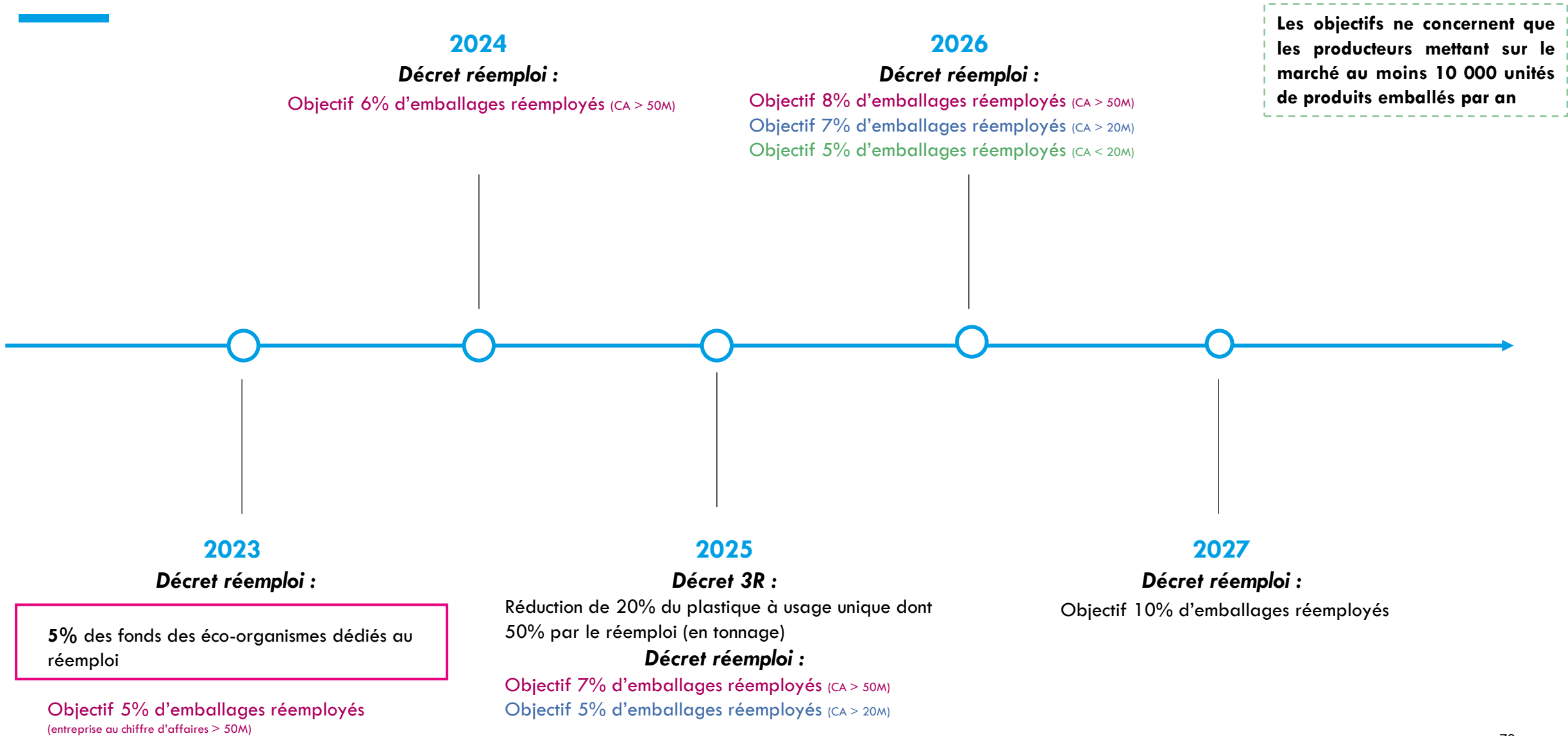


3.5

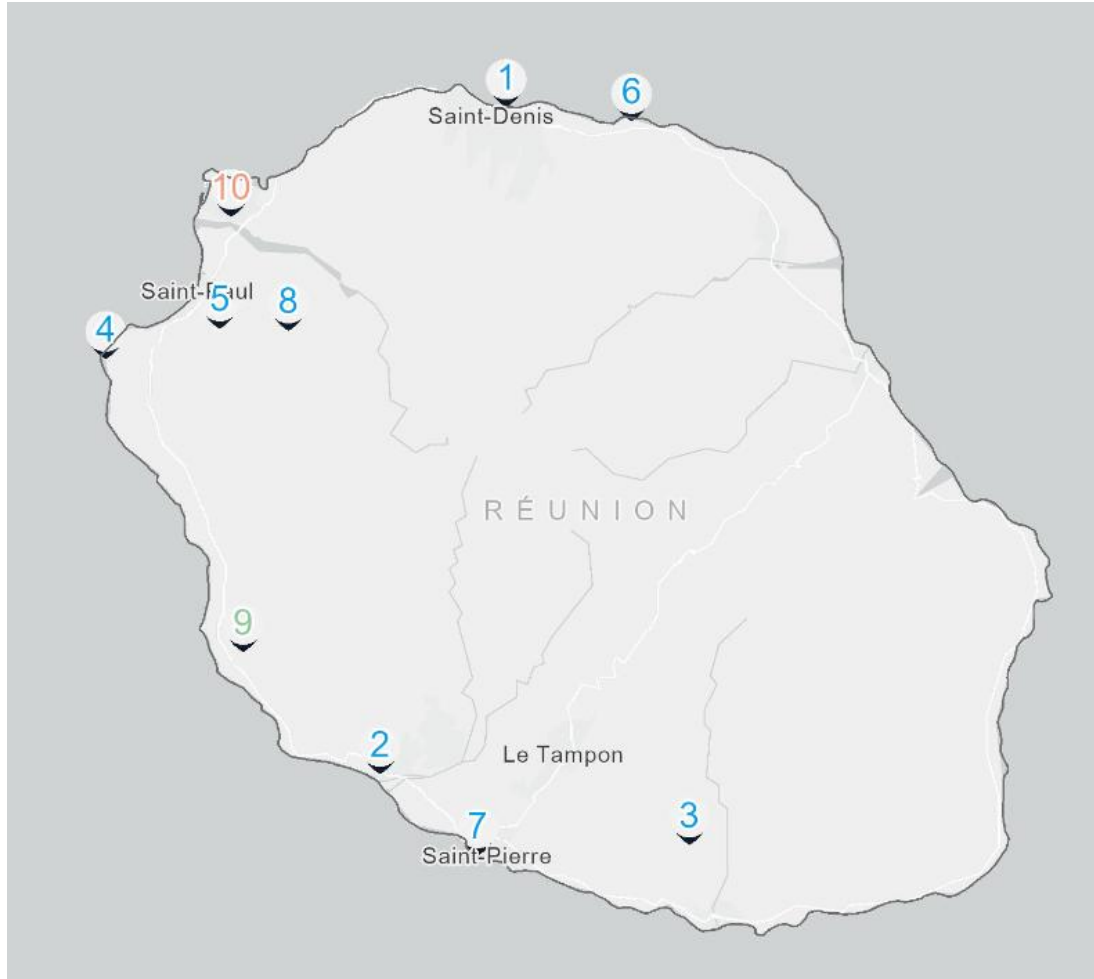


Réemploi

Une trajectoire ambitieuse pour développer le réemploi cette année

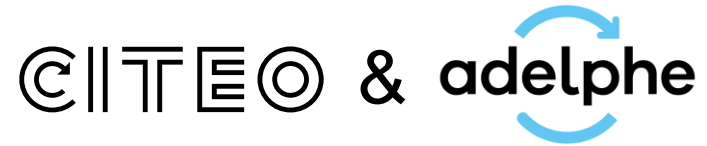


Cartographie des initiatives réemploi à la Réunion



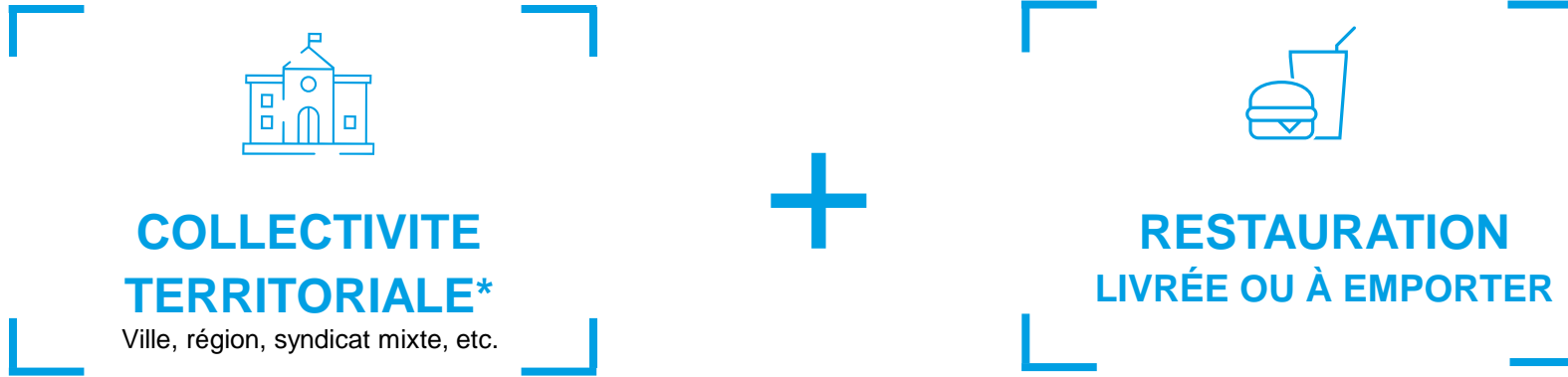
	Initiative	Type de produit
1	Brasseries de Bourbon	Bière
2	COT	Limonades
3	Bières de Bel Air	Bière
4	Wake Up	Contenants réemployables
5	Arthur Artisan Culinare	Bière
6	Les Girafons	Bouteilles
7	V&B Saint-Pierre	Bières
8	Les 3 brasseurs	Bouteilles consignées
9	Reutilize	Systeme de collecte, lavage, redistribution de bouteilles, barquettes et pots en verre pour les producteurs CHR et commerçants locaux
10	Qualicarry	Substitution des poches plastiques en restauration collective par des petits pots en verre

Un financement sur plusieurs années



Permettre à tous nos clients de définir et de mettre en œuvre leur ambition réemploi

Permettre le développement du réemploi dans le secteur de la restauration



Pour être éligible sur l'année 2023, les conditions suivantes doivent être réunies :

- L'ensemble des restaurateurs doivent être clients d'un éco-organisme au titre de leur obligation environnementale liée à la REP pour le recyclage de leurs emballages ménagers
 - ➔ Citeo accompagne les Collectivités pour faciliter l'adhésion des restaurateurs partenaires : <https://www.citeo.com/devenir-client/>
- Fournir la liste des restaurants partenaires au projet et l'ensemble de leur IDU (Numéro d'identifiant unique).

*Collectivités, leurs groupements et établissements ayant compétence pour participer au présent appel à projets (ville, région, syndicat mixte, etc...), en tant que porteur du projet sur la restauration livrée ou à emporter sur son territoire.

Quels sont les projets attendus ?



ÉTUDES

Travail préparatoire à un projet opérationnel.

Objectif : Réaliser un diagnostic et valider les hypothèses d'un concept avant de l'expérimenter sur le terrain.

- Etude de faisabilité
- Etude en Recherche et Développement
- Etude d'opportunités consommateur
- Etude environnementale



EXPÉRIMENTATIONS

Test terrain à petite échelle impliquant un investissement restreint

Objectif : tester la faisabilité, validité d'une partie ou de la totalité de la boucle de réemploi avec l'objectif d'entériner une hypothèse.

Cela peut passer par exemple par :

- Expérimentation sur la traçabilité et les modalités de consigne (financière ou non) ;
- Expérimentation de lavage et de logistique



PASSAGE À L'ÉCHELLE

Investissements ou frais de fonctionnement liés au réemploi

Des infrastructures nouvelles peuvent être nécessaires dans la mise en place d'un projet de réemploi :

- Achat d'un parc de contenants réemployables *(à mettre à disposition des commerçants ou des opérateurs de réemploi)*
- Dispositifs de retour des emballages *(par exemple, les automates de récupération ou les systèmes basés sur la confiance)*
- Prestations ou équipement de lavage des contenants
- Développement de solution technique pour le suivi des contenants

Quelques grands principes (1/2)

CE QUI EST INCLUS

- ❑ Les projets concernant les emballages ménagers ;
- ❑ Les candidatures portées par des collectivités territoriales pour la restauration livrée ou à emporter uniquement ;
- ❑ Les frais engagés entre le **01/01/2023** et le **31/12/2024**;
- ❑ Les projets se terminent fin 2024 au plus tard.

CE QUI N'EST PAS INCLUS

- × Les projets ciblant les emballages industriels et commerciaux ;
- × Les projets portés uniquement par des opérateurs de réemploi, des fédérations (*les collectivités doivent être les uniques porteurs de projet, mais d'autres acteurs peuvent toutefois être partenaires du projet*)
- × Les projets portés par des collectivités territoriales pour des sujets autre que la restauration livrée ou à emporter ;
- × Les projets concernant de la vaisselle pour une consommation sur place (restauration commerciale, restauration collective, etc.)
- × Les projets débutant en 2024 ou après ;
- × Les frais engagés avant 01/01/2023.

Quelques grands principes (2/2)

Dans cette logique d'inciter les restaurateurs à développer des solutions de réemploi, Citeo et Adelphe proposent de financer et d'accompagner les projets portés par des collectivités :



FINANCEMENT et ACCOMPAGNEMENT

- ▶ Citeo financera jusqu'à **70% des dépenses éligibles du projet** dans la limite de **2,5M€** (ce qui correspond à un projet de minimum de 3.57M€ de dépenses éligibles)
- ▶ En plus d'un soutien financier, Citeo et Adelphe fournissent **un soutien technique** afin de capitaliser sur les connaissances et contribuer à l'accélération du développement du réemploi sur le long terme, sur l'ensemble du territoire.



Modalités de paiement de l'accompagnement :

- 1er versement une fois 30% des dépenses engagées sur le montant total des dépenses éligibles du projet.
- 2ème versement à la fin du projet, sur justification des factures et à réception des livrables finaux.

04



Echéancier de mise en œuvre

La programmation : échéancier prévisionnel de mise en œuvre

Levier	Actions	2023	2024	2025	
Collecte et tri	Densification des réseaux de collecte	<p><u>CASUD</u> : Etude d'implantation BAV</p> <p><u>CINOR</u> : Installations de bornes :</p> <p><u>CIREST</u> : Pérennisation des points d'apport volontaire installés début 2023 + installations de bornes</p> <p><u>TCO</u> : Etude d'implantation des bornes + fournitures de bacs roulants</p> <p><u>CIVIS</u> : Commande et implantation des nouvelles bornes</p>	Commande et implantation des nouvelles bornes CASUD, TCO	Densification à définir avec les CL	
	Habitat collectif	<p><u>CINOR</u> : Etude d'implantation de bornes en pied d'immeubles</p> <p><u>CIREST</u> : Dotation de bacs collecte sélective adaptés à l'habitat collectif</p> <p><u>TCO</u> : Etude d'implantation d'îlots PAV pour l'habitat collectif</p>	Commande et installations des bornes CINOR et TCO	Densification à définir avec les CL	
	Optimisation de la collecte	Achat et déploiement des sondes de télérelève sur CASUD et CINOR Optimisation des tournées	Poursuite du déploiement Optimisation des tournées		
	ECT	Présentation des scénarii aux collectivités Choix du scénario par les collectivités Lancement consultation pour l'étude complémentaire	Etudes complémentaires	Aides investissement / Etudes	
	Hors-foyer	Lancement de la consultation par CITEO	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des offres aux collectivités Diagnostic et dimensionnement CASUD 	Installation des équipements : CASUD	Installation des équipements autres collectivités
	Incitation au geste de tri			Lancement d'un AMI	Mise en œuvre de l'AMI

La programmation : échéancier prévisionnel de mise en œuvre

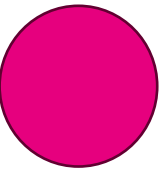
Levier	Actions	2023	2024	2025
Mobilisation	Observatoire du geste de tri de la Réunion	Réalisation des enquêtes et présentation aux CLs		Réalisation des enquêtes
	Campagne de sensibilisation « La famille Nourri »	1 vague en mai et 1 vague en octobre	Campagne à définir suite résultats enquêtes	Campagne à définir suite résultats enquêtes
	Campagne fil rouge communication de preuves	3 vagues en septembre, novembre et décembre	Campagne à définir	
	Activations terrains	<ul style="list-style-type: none"> • Foire agricole de Bras-Panon • Francofolies La Réunion <ul style="list-style-type: none"> • Florilèges • Grand Raid 	Evènements à définir en 2024	Evènements à définir en 2025

La programmation : échéancier prévisionnel de mise en œuvre

Levier	Actions	2023		2024	2025
Recyclage	Accompagnement des lauréats de l'AMI Valorisation locale	Décision de go / no-go	Mise en œuvre opérationnelle pour les lauréats sélectionnés		
	Nouvel AMI valorisation local		Préparation de l'AMI	Lancement AMI Sélection lauréats Accompagnement	Mise en œuvre opérationnelle pour les lauréats sélectionnés
	Mise en œuvre opérationnelle de la reprise des matériaux	Mission BE	Appel d'offre	Signature des contrats	

La programmation : échéancier prévisionnel de mise en œuvre

Levier	Actions	2023	2024	2025
Déchets abandonnés	Premières conventions déchets abandonnés	Clôture de la convention de Saint-Denis		
	Nouvelles conventions DA		Présentation de la nouvelle convention aux EPCI et communes	Signature des premières conventions et mise en œuvre des PLDA Mise en œuvre des PLDA Poursuite signature conventions
	Actions de prévention et de sensibilisation aux gestes civiques pour former des écocitoyens	Partenariat avec Gestes propres		
Réemploi	Appel à projet			
	Expérimentation	<u>CIREST</u> : Fournitures de barquettes réutilisables aux restaurateurs pour la vente à emporter		



05

Les indicateurs & projection des tonnages à 2025

Les indicateurs

Année de référence : 2021

Mise à jour : annuelle (2023 / 2024 / 2025)

Les projets spécifiques (valorisation locale, communication nationale, réemploi...) feront l'objet d'indicateurs distincts.

MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

- Nombre et types de porteurs de projet

SUIVI DES REALISATIONS

- Nombre de bornes installées par flux (emballages légers/papiers et verre)
- Nombre de projets par état d'avancement

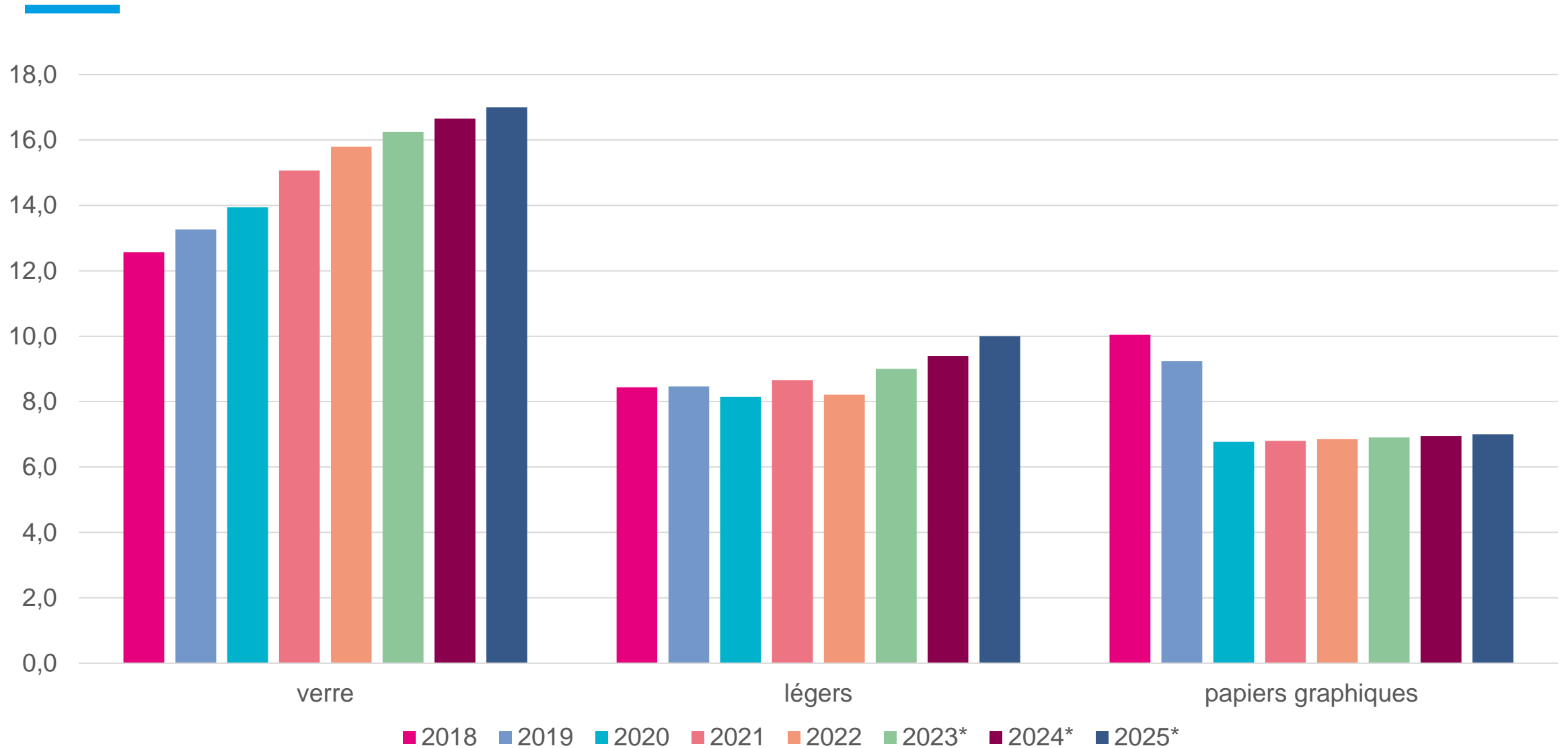
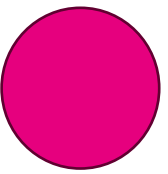
ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Montants programmés/engagés par territoire et par porteur de projet
- Montants engagés/tonnes supplémentaires collectées

RESULTATS

- Tonnes collectées par flux (emballages légers/papiers et verre)
- Performances de collecte par flux (emballages légers/papiers et verre)
- Personnes sensibilisées par type d'actions de communication (print, digital, mass media, communication de proximité)

Projection des tonnages à 2025 (en ktonnes)



Le présent document demeure la propriété de Citeo/Adelphe. Il est transmis à titre purement informatif et n'a pas valeur d'avis ou de recommandation technique et/ou juridique. Bien que tous les efforts aient été consentis pour s'assurer que les informations contenues dans ce document sont correctes et à jour, Citeo/Adelphe décline toute responsabilité-pour toute erreur ou omission. Citeo/Adelphe ne garantit ni la pérennité ni l'exhaustivité des informations contenues dans ce document, au regard notamment, des évolutions et interprétations réglementaires en vigueur, de l'état de l'art et des dispositifs des REP Emballages ménagers et Papier graphique. A ce titre, le détenteur reste seul responsable de l'utilisation de ce document. -



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.